

**PLUS
DE 51.000
NOUVEAUX
CAS EN 2024**

De nouveaux traitements contre le cancer bientôt disponibles

Lire l'article de El-Houari Dilmi page 3

Ghaza

Début de la deuxième phase des négociations à Doha

Mardi, 17^e jour de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, Ghaza compte toujours ses martyrs. Dans son bilan statistique quotidien, le ministère de la Santé de l'enclave a indiqué, hier, que le nombre de victimes a atteint 47.540 martyrs et 111.618 blessés.

Mohamed Mehdi

Ce bilan comprend les 22 martyrs, dont 20 corps retrouvés sous les décombres et un martyr succombant à ses blessures, ainsi que 6 blessés enregistrés durant les précédentes 24 heures.

Le bureau des médias du gouvernement de Ghaza a dénoncé hier ce qu'il a appelé « de la négligence dangereuse pratiquée par les agences internationales qui stockent du carburant et laissent les hôpitaux confrontés à la mort et au désastre ».

Le communiqué accuse clairement « certaines agences de l'ONU » de stocker à Ghaza des « milliers de litres de carburant dans leurs entrepôts, à un moment où les hôpitaux et les institutions humanitaires - en particulier dans le nord de l'enclave - souffrent d'une grave pénurie qui menace la vie des patients et des blessés ». « Ce comportement injustifié est contraire au devoir humanitaire et moral et constitue un grave manquement au rôle assigné à ces organismes à la lumière d'une catastrophe humanitaire sans précédent », ajoute le bureau des médias du gouvernement de Ghaza.

Le Hamas a annoncé mardi le début de la deuxième phase des négociations à Doha au Qatar. « Les négociations de la deuxième phase ont commencé. Nous sommes également concernés dans la phase actuelle par la question de l'aide humanitaire et la reconstruction à Ghaza.

L'occupation retarde l'application du protocole humanitaire prévu dans l'accord de cessez-le-feu. La question de l'hébergement est primordiale pour notre Peuple et ne supporte pas supporter les tergiversations de l'occupation », affirme le Hamas dans son communiqué.

Attaf reçoit le SG du ministère des Affaires étrangères du Bangladesh

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu, mardi au siège du ministère, le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères de la République populaire du Bangladesh, M. Md. Jashim Uddin, qui effectue une visite en Algérie dans le cadre de la tenue de la deuxième session du mécanisme de concertations politiques bilatérales, indique

LES PRÉCISIONS DU CHEF DE L'UNRWA

Dans un long tweet, publié lundi, Philippe Lazzarini, Commissaire général de l'UNRWA, a dénoncé ce qu'il a appelé « la désinformation et la mésinformation continues ». La vérification des faits est essentielle pour un compte rendu. « En janvier 2024, j'ai reçu des informations verbales sur la participation présumée de 12 membres du personnel UNRWA au terrible massacre du 7 octobre 2023. Des allégations supplémentaires ont été formulées deux mois plus tard à propos de 7 autres membres du personnel », affirme Lazzarini qui semble s'adresser aux médias. Et d'ajouter : « si ces allégations étaient confirmées, cela constituerait une trahison indescriptible envers les valeurs de l'ONU et envers les réfugiés palestiniens. Tout crime doit faire l'objet d'une enquête et les responsables doivent rendre des comptes ». Cependant, ajoute la publication « bien que les preuves n'aient PAS été corroborées ou authentifiées, j'ai décidé de résilier les contrats de ces employés dans l'intérêt de l'Agence. »

« Un membre du personnel a été réintégré, tous ayant reconnu qu'il avait été mal identifié. Les 9 autres membres du personnel restent suspendus sans que les allégations soient étayées. Mes décisions protègent les intérêts de l'Agence et des communautés que nous aidons, en particulier à Ghaza », affirme encore le patron de l'UNRWA. Avant de conclure que « l'UNRWA compte 13 000 employés à Ghaza qui « se consacrent à servir leurs communautés ». « Les étiqueter et porter des accusations sans fondement contre eux nuit à la vie des gens ».

L'ancien chef du Gouvernement Sid Ahmed Ghozali n'est plus

L'ancien chef du Gouvernement, Sid Ahmed Ghozali, est décédé mardi à l'âge de 88 ans, a-t-on appris auprès de ses proches.

Le défunt sera inhumé, aujourd'hui mercredi, après la prière du Dohr au cimetière de Ben Aknoun (Algér).

Né le 31 mars 1937 à Tighenif (Mascara), feu Sid Ahmed Ghozali a occupé plusieurs postes au sein de l'Etat et a été chef du Gouvernement de 1991 à 1992.

Il avait été nommé, auparavant, à la tête de plusieurs ministères, dont le ministère des Affaires étrangères de 1989 à 1991, le ministère des Finances en novembre 1988, le ministère de l'Irrigation en 1979, et le ministère de l'Energie et des Industries pétro-chimiques (1977-1979).

Il a également occupé les postes de directeur général de la so-

cieté Sonatrach (1966-1979), de directeur des Mines et des Combustibles au ministère de l'Industrie et de l'Energie en 1965, et de sous-sécrétaire d'Etat aux Travaux publics en 1964.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, mardi, ses sincères condoléances ainsi que l'expression de sa profonde compassion à la famille de l'ancien chef du Gouvernement, Sid Ahmed Ghozali.

« Allah Akbar, Allah Tout-Puissant a rappelé à Lui le défunt Sid Ahmed Ghozali. Avec sa disparition, l'Algérie perd l'un des hommes qui ont servi le pays à travers de hautes fonctions et responsabilités au sein des institutions de l'Etat, laissant son empreinte en tant que personnalité nationale de premier plan, témoin d'une période de charnière marquée par des mutations et des événements ma-

jeurs de la vie nationale », a écrit le président de la République dans son message de condoléances adressé à la famille du défunt.

« Nous faisons nos adieux, avec émotion et tristesse, à l'un des cadres compétents de l'élite intellectuelle qui ont assumé de hautes responsabilités, en tant qu'ambassadeur, ministre et chef de Gouvernement, et qui se sont distingués par leurs riches contributions sur la scène politique nationale », a-t-il ajouté.

« En cette douloureuse épreuve, je vous adresse mes sincères condoléances et l'expression de ma profonde compassion, priant Allah Tout-Puissant d'accorder au défunt Sa sainte miséricorde et de l'accueillir en Son vaste paradis et de vous prêter patience et réconfort. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournerons », conclut le président de la République.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Pas de cadeau à attendre

Russie, du '14^e Congrès Val-dai', dont le débat est centré sur la région du Moyen-Orient, avec la participation

A la veille de sa rentrée à la Maison Blanche (mardi 4 février), avec le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, le président américain Donald Trump a clairement laissé entendre qu'il n'a aucune garantie que le cessez-le-feu à Ghaza tienne la route. Certainement que cette question de la paix à Ghaza sera au centre des discussions entre Trump et son invité, il est sûr également que le président américain cherche à clore le plus vite possible tout le dossier du Moyen-Orient, mais il reste à connaître la manière qui sera mise en œuvre pour atteindre cet objectif, et si Netanyahu ne va pas soulever d'autres points qui s'inscrivent dans une approche globale d'une reconfiguration géopolitique du Moyen-Orient, visée par le gouvernement israélien, notamment le dossier nucléaire iranien et la normalisation avec l'Arabie Saoudite ? Selon les observateurs, rien ne sera laissé de côté lors de cette visite de Netanyahu à Washington, la première d'un responsable étranger après l'installation du président Donald Trump dans le bureau ovale. Dans ce contexte, il est important de relever, les échanges de prisonniers étant toujours en cours, que des garanties d'une paix durable à Ghaza doivent encore attendre la fin des négociations entre les deux parties, qui n'ont pas encore entamé leur deuxième phase. Alors que d'autres, comme le ministre russe des Affaires étrangères, affirment qu'Israël n'a pas l'intention de quitter vraiment Ghaza et le Liban. M. Lavrov a même affirmé, lors de la tenue, en

d'hommes politiques libanais, syriens, irakiens et palestiniens, que les Israéliens planifient une occupation des terres occupées après l'invasion du Liban, et il existe des fuites crédibles à propos d'un plan d'expulsion des Palestiniens du territoire de Ghaza pour avoir une maîtrise totale, dans le nord ouest du fleuve de Jordanie. Rappelons que cette expulsion des Palestiniens vers l'Egypte et la Jordanie a été publiquement dévoilée à travers des déclarations du président Trump. Le ministre russe des Affaires étrangères a révélé que son pays a reçu des indices à propos de l'existence de problèmes dans l'exécution de la deuxième phase de l'accord entre le Hamas et Israël. Non sans relever que les Occidentaux cherchent à éloigner la Russie, la Chine et l'Iran des démarches de règlement de la crise syrienne afin d'avoir une influence totale, sans aucune concurrence, dans cette région. Une région où les dirigeants et les peuples ont leur mot à dire dans cette lutte en marche, reste seulement à savoir dans quelle direction il sera orienté ? Comprendre également, que dans ce cadre, il ne faut s'attendre à aucun cadeau de la part des Israéliens ou des Américains.

Les prochains jours, voire les prochaines heures, vont livrer plus de développements et de vérités sur la volonté d'inscrire la paix à Ghaza dans la durée ou lever le voile sur d'autres plans machiavéliques.

Chanecriha reçoit un appel téléphonique du chef de l'armée US

Le Général d'Armée Saïd Chanecriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu un appel téléphonique du président du Comité des Chefs d'Etat-major interarmées des Etats-Unis, M. le Général d'Armée Charles Brown, lors duquel les questions d'intérêt commun ont été évoquées, précise la même source.

« Cet entretien intervient suite à la signature en Algérie, le 22 janvier 2025, du mémorandum d'entente dans le domaine de la coopération militaire entre les deux pays, par Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanecriha, du côté algérien, et Monsieur le Général d'Armée Michael Langley, Commandant de l'AFRICOM, du côté américain », note le communiqué.

Les deux parties ont fait part de leur « volonté commune de consolider les liens de coopération militaire bilatérale. Les discussions ont également constitué une opportunité pour les deux parties d'aborder le contexte régional et international actuel », ajoute la même source.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président
Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Fax Pub: 041.23.25.21
Fax et Rédaction: 041.23.25.20
Imp. : Oran : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Alger : imprimerie "Le Quotidien d'Oran"
Constantine : S.I.E.

INTERNET: <http://www.lequotidien-oran.com>
E-mail : infos@lequotidien-oran.com
publicite@lequotidien-oran.com
admin@lequotidien-oran.com
lequotidiendoran@yahoo.fr
Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est : SO.DI. PRESSE

Plus de 51.000 nouveaux cas en 2024

De nouveaux traitements contre le cancer bientôt disponibles



El-Houari Dilmî

L'Algérie recense plus de 50.000 nouveaux cas de cancer chaque année, soit une hausse de 50% par rapport à 2018.

«Cette lourde pathologie qui est le cancer est en augmentation exponentielle puisque nous enregistrons plus de 51.000 nouveaux cas en 2024», a révélé, hier mardi, Pr Esma Kerboua, cheffe de service d'oncologie médicale au Centre Pierre et Marie Curie (CPMC).

Intervenant sur les ondes de la Radio nationale à l'occasion de la Journée mondiale contre le cancer correspondant au 04 février de chaque année, le Pr. Esma Kerboua, a expliqué que le cancer a «de lourdes incidences aussi bien sur le plan humain avec une mortalité de plus en plus importante que sur le plan financier», insistant que «l'importance de la prévention et la lutte contre les facteurs de risque, à commencer par le dépistage précoce». Concernant la prévalence de la maladie, la cheffe de service d'oncologie médicale au CPMC, a alerté sur «les ravages causés par le cancer du sein chez la femme avec 14.000 nouveaux cas chaque année avec un âge médian relativement jeune, suivi d'une augmentation préoccupante des cancers colorectaux, du cancer de la prostate et celui du poumon, alors qu'en matière d'oncologie pédiatrique, ce sont les cancers du sang et les tumeurs cérébrales qui viennent en tête».

Soulignant que l'Algérie note une avancée en matière de prise en

charge des cas de cancer avec notamment 22 centres anti-cancer dont 14 dans le secteur public. Pour le Pr. Esma Kerboua, ces CAC, même s'ils ne sont pas tous opérationnels, «vont non seulement réduire de la file d'attente mais surtout assurer une équité des soins en ce sens que tout citoyen quelle que soit sa région d'origine reçoit les mêmes soins oncologiques», a-t-elle souligné, ajoutant que le «goulot d'étranglement enregistré en matière de radiothérapie commence à s'estomper».

Concernant l'introduction en 2023 de l'immunothérapie qui constitue un grand espoir pour les malades, «le souci est peut-être dans la pérennité de ce nouveau traitement puisque nous avons déjà connu des perturbations qui n'ont, fort heureusement, pas duré longtemps».

Saluant la décision du Président Tebboune de lever tous les obstacles à l'acquisition de médicaments et équipements médicaux ainsi que la prise en charge via la CNAS du traitement par radiothérapie notamment chez les enfants, l'invitée de la Radio a également abordé l'introduction prévue d'un autre traitement innovant, celui des vaccins préventifs et thérapeutiques.

Le Pr. Esma Kerboua, a révélé que les vaccins thérapeutiques contre le cancer du poumon et le cancer HPV pour prévenir le cancer de l'utérus chez la femme sont déjà enregistrés pour être bientôt disponibles en Algérie, mettant en exergue la possibilité de guérir totalement du cancer grâce à ces nouveaux vaccins.

Rencontres autour du statut particulier et le régime indemnitaire Les inspecteurs de l'Education font part de leurs propositions

M. Aziza

Le ministre de l'Education nationale, M. Mohammed Seghir Saadaoui, poursuit dans le cadre du dialogue et la concertation avec les partenaires sociaux, ses rencontres périodiques, en recevant lundi dernier, le Secrétaire général du Syndicat des Inspecteurs de l'Education nationale (Sien).

Saadaoui a déjà reçu huit représentants et membres de différentes organisations syndicales agréées, représentant les fonctionnaires de l'Education, pour faire part de leurs propositions et remarques sur le statut particulier, le système indemnitaire, ainsi que les préoccupations professionnelles et sociales des travailleurs du secteur.

Le Secrétaire général du Sien a mis l'accent, lors de l'audience, sur nombre de propositions et observations, notamment le maintien d'un seul grade d'inspecteur de

l'Education nationale, hors catégorie, classe 02, ainsi que l'intégration systématique au grade d'inspecteur de l'Education nationale pour tous les inspecteurs de l'Education nationale au titre : des matières, de la gestion des lycées, de la gestion financière et matérielle, et de l'orientation scolaire et professionnelle.

Les propositions concernent également «l'annulation de l'intégration des inspecteurs de l'Education nationale au titre des matières, de la gestion des lycées, de la gestion financière et matérielle, et de l'orientation scolaire et professionnelle dans le grade d'Inspecteur de l'enseignement secondaire». Le ministère de l'Éducation, faut-il le rappeler, s'est engagé dans d'autres actions organisationnelles pour la mise en œuvre, d'une façon unifiée, les dispositions du décret exécutif portant statut particulier des fonctionnaires du secteur. Une instruction a été ainsi

adressée le 2 février dernier, aux directeurs de l'Éducation nationale contenant des détails et les modalités de la mise en œuvre des dispositions des nouveaux textes.

Par rapport à l'intégration au grade, le ministère a ainsi adressé ses directives pour un contrôle, au préalable, des listes des fonctionnaires du secteur. Et ce, pour soumettre les listes aux services de contrôle budgétaire au plus tard le 6 février, notamment pour les wilayas qui n'ont pas encore communiqué leurs listes nominales, précisant que les dispositions d'intégration dans les grades prévus s'appliquent à tous les salariés, sans exception. En mentionnant que tous ces dosiers devront être traités à travers le système d'information du secteur. Les services du ministère ont également ordonné le suivi de la liste des fonctionnaires et de leurs informations par les chefs de services compétents, à travers leurs comptes sur la plateforme nu-

mérique pendant la période allant du 17 février au 20 février 2025.

L'instruction en question a également fixé les conditions pour bénéficier d'un reclassement. Donnant ainsi des directives pour veiller, dans les plus brefs délais, à la promotion de tous les salariés dans les grades, conformément aux taux de promotion prévus par le décret exécutif n° 08-315 du 11 octobre 2008, à condition qu'elle effectue en fonction de l'ancienneté acquise par les salariés concernés jusqu'au 31 décembre 2024.

A noter que l'instruction en question a évoqué d'autres dispositions, en donnant des détails sur les conditions et les modalités permettant aux fonctionnaires, selon les nouveaux textes, l'avancement de grade et modalité de reclassement. Et ce, au profit des enseignants et les restes des corps concernés appartenant au secteur de l'éducation.

Santé

Le ministre reçoit le Syndicat des auxiliaires en anesthésie et réanimation

Le ministre de la Santé, M. Abdellah Saihi, s'est réuni avec les membres du Syndicat national autonome des auxiliaires médicaux en anesthésie et réanimation de santé publique (SNAMARSP), dans le cadre de ses rencontres avec les partenaires sociaux, indique, mardi, un communiqué du ministère.

Lors de cette réunion qui s'est tenue, lundi, en présence de cadres de l'administration centrale, les intervenants ont soulevé une série

d'observations concernant les dispositions du nouveau statut particulier du secteur, soulignant la nécessité de tenir compte «des critères essentiels de l'expérience professionnelle dans l'avancement de grade», et l'importance «de la protection juridique dans l'exercice de leurs activités».

Le ministre a affirmé que «les préoccupations soumises s'alignent avec les objectifs du plan de prise en charge du malade», se disant «pleinement disposé à

examiner toutes les observations et à les soumettre aux hautes autorités du pays».

Le ministre a, par ailleurs, appelé les membres du syndicat à présenter «un rapport détaillé» concernant les insuffisances enregistrées, lors de la rencontre qui les réunira avec les membres de la commission créée à cet effet, en vue de les traiter et d'apporter des propositions supplémentaires sur les dispositions transitoires d'intégration dans les nouveaux grades.

Raïna Raïkoum
Sid Lakhdar Boumediène

Platon, la caverne et les jeunes

L'obligation d'une société est l'éducation de ses enfants pour accéder à la connaissance et à la faculté de réfléchir et d'agir pour une vie épanouie et de richesse de l'esprit. Le rôle transitoire de cette société dans ce bas monde est de transmettre, à son tour, cette avancée humaine aux générations suivantes pour qu'elles aillent encore plus loin car le destin d'une humanité saine est d'aller toujours de l'avant. C'est dans cet objectif qu'il faut emmener les jeunes vers le monde des connaissances et que cette destinée ne soit pas en dehors.

L'allégorie de Platon est la plus célèbre réflexion de la philosophie pour imager la frontière entre le monde éclairé par la connaissance et le monde sous-terrain, celui de l'ignorance par l'inaccessibilité à la lumière.

Essayons de rappeler, d'une manière très simplifiée, le sens de cette allégorie. Platon se place dans une hypothèse où des êtres humains seraient depuis toujours prisonniers dans une grotte. Ils ne sont jamais sortis de cette grotte et la seule connaissance du monde qu'ils ont est la réalité observée et vécue dans celle-ci.

La seule vérité qu'ils connaissent est donc celle que leur environnement leur a apprise. Même la lumière de l'extérieur, ils ne la perçoivent, dit Platon, que par sa réverbération sur les parois. Pour eux c'est la paroi qui existe, pas la lumière. Ils ne sont pas pour autant malheureux car ils ne connaissent pas le monde d'en haut et ne peuvent pas se représenter ce qu'il est. Pas plus qu'ils ne connaissent la notion d'enfermement.

Platon prend une autre hypothèse, que se passerait-il si ce groupe humain se libérait en sortant de la grotte ? Il en résulterait que ces hommes ne comprendraient pas le monde de nouveau, ils n'en ont ni les codes ni même une représentation de l'esprit. Une fois sortis de la grotte, il leur faut un énorme effort pour s'adapter et s'instruire de la réalité du

monde des lumières. Il faut effectivement qu'ils se libèrent à jamais des emprisonnements des usages et croyances du groupe dont ils

se sont extraits. Bien entendu le lecteur a compris et même, le savait par l'étude scolaire de Platon, que l'enfermement social dans une grotte est une image. L'enfermement est le cadre dans lequel ces hommes vivaient.

Attention, le lecteur ne doit pas se méprendre, il ne s'agit pas de balayer les croyances, les normes et les coutumes de la société. Il faut tout simplement que le choix à leur adhésion et le libre arbitre de les interpréter et les adapter leur en soi donné pour qu'ils aient du recul bâti avec les connaissances.

Puis Platon prend encore une autre hypothèse, celle de certains qui se sont extraits de la grotte et qui souhaiteraient y revenir pour faire découvrir aux autres ce qui existe à l'extérieur. C'est bien le rôle de l'enseignement de tout faire afin de ramener aux lumières ceux qui n'avaient pu franchir des portes pour les voir.

Les habitants restés dans la grotte, pour leur majorité, ne comprendraient pas à leur tour, ce langage qui leur est imaginaire et lointain. Et même, le risque est réel qu'ils se retourneraient violemment contre ceux qui ont essayé de leur faire découvrir la connaissance des lumières. Car elle peut être perçue comme iconoclaste et insultante.

Enseigner les lumières, l'esprit critique et la volonté de s'ouvrir à tous les appétits de l'esprit est la mission la plus importante que doit assumer la société, nous l'avons dit. Nous en revenons au début, la nature reproductive de l'humain exige la nécessité de transmission des connaissances car elle est un enjeu de survie pour elle.

Tous ceux qui sont dans la grotte par volonté ferme d'y rester auraient dû lire Platon. Mais peut-on lire sans lumière qui est hors de celle-ci ?

Crise au Sahel

Une «nouvelle réflexion» s'impose

Confrontée à l'instabilité sécuritaire où s'enchevêtrent le banditisme, les groupes terroristes, les coups d'État, et les trafics en tous genres, de drogue, d'armes et de migrants, la résolution de la crise grandissante au Sahel passe par «une réponse politique à multiples facettes», a affirmé Alex Vines, directeur du programme Afrique au sein du 'think tank' britannique Chatham House. Soulignant dans ce contexte la nécessité d'engager dans ce cadre une «nouvelle réflexion».

A. Z.

Lors d'une conférence organisée, lundi dernier, par l'Institut diplomatique et des relations internationales (IDRI), sous le thème : «L'Afrique de l'Ouest et le Sahel: lutter contre le terrorisme, les coups d'Etat et l'instabilité», M. Alex Vines a estimé qu'une stratégie efficace pour stabiliser la région «devrait donc donner la priorité à la réponse humanitaire et aux projets de développement de petite envergure, à l'échelle sous-nationale, dans les zones touchées par l'insécurité».

Toujours selon M. Vines, les efforts pour contrer le radicalisme qui vont au-delà de la simple réponse sécuritaire «ont déjà montré leur efficacité et doivent être soutenus». Rappelant dans ce sens des approches qui ont déjà été mises en œuvre, le chercheur, a cité l'exemple de la Côte d'Ivoire qui a lancé, en 2022, son «Programme spécial du Nord», qui allie une présence sécuritaire traditionnelle à des investissements dans les infrastructures publiques et des programmes sociaux pour les jeunes sans emploi du nord du pays. Il a salué, à

ce titre, les efforts de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme et son rôle «important» au Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi que ceux du Mozambique qui «offre un exemple de stabilisation post-conflit réussi», obtenu grâce à «la combinaison du désarmement et de la démobilisation», associée à la résolution de problèmes de longue date liés à la marginalisation politique et à l'inégalité.

Par ailleurs, ce chercheur juge «essentiel» de «révolutionner» le contrat social en s'attaquant aux problèmes et en proposant des améliorations des conditions de vie et du mode de gouvernance. Il a, en outre, critiqué la «militarisation quasi-totale» de la politique sahélienne par des acteurs extérieurs tels que la France, soutenant que son approche a été «contre-productive» dans la lutte contre la violence dont les causes profondes sont «la marginalisation et la pénurie». Pour M. Vines, si l'insécurité s'est répandue dans la majeure partie de la région du Sahel et en Afrique de l'Ouest, c'est parce que la région était déjà confrontée à la fragilité, aggravée par une convergence de défis, notamment le changement climatique, les change-

ments démographiques et les défaillances de la gouvernance, qui entraînaient un développement équitable et la croissance économique.

«Malgré son potentiel économique, le Sahel est la région du monde qui connaît le plus grand nombre de conflits armés et de crises. Il est juste de dire que la région abrite un arc d'instabilité ou une ceinture de coups d'Etat, qui s'étend de l'océan Atlantique à la mer Rouge, avec des conflits armés et des crises multidimensionnelles qui continuent d'affecter plusieurs pays» a-t-il souligné, précisant que cette situation a entraîné le déplacement d'environ sept millions de personnes.

Relevant que le terrorisme se développe dans certaines régions d'Afrique à un rythme «alarmant», M. Alex Vines estime que le maintien de la paix traditionnel des Nations unies n'est «pas compatible» avec les défis du terrorisme asymétrique et transnational auxquels l'Afrique est confrontée aujourd'hui. D'où l'importance d'aborder les dimensions «régionales et transnationales» de la crise de la sécurité et de la démocratie en Afrique de l'Ouest, a-t-il soutenu.

Hydrogène vert

Les capacités de l'Algérie lui permettent de jouer un rôle pivot

Des académiciens et experts en énergie ont affirmé, lundi à Alger, que les capacités importantes dont dispose l'Algérie en matière de production et d'exportation de l'hydrogène vert lui permettaient de jouer un rôle pivot sur le plan international à l'avenir, notamment face à la forte demande européenne sur cette source d'énergie.

Ces propos ont été tenus lors de la 3e édition de la Conférence sur l'avenir de l'énergie, organisée par «Auxilium Energy and Entrepreneurship Company», avec le concours de Sonatrach, de l'Algerian Energy Company (AEC), et du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFE), en sus de plusieurs entreprises.

Les participants ont unanimement souligné que les ressources énergétiques de l'Algérie lui permettaient de jouer un rôle stratégique dans le développement d'une économie hydrogène compétitive, relevant à ce titre la nécessité de réduire les coûts de production en investissant dans la recherche et en soutenant les start-ups afin de développer des solutions à même de réduire les coûts et d'améliorer la compétitivité sur les marchés internationaux.

La conférence a également été l'occasion de souligner l'importance de drainer des investissements étrangers et de renforcer la coopération entre les centres de recherche et d'industrie en Algérie pour optimiser l'exploitation des énergies renouvelables et se mettre au diapason des dernières avancées technologiques en la matière.

A cet égard, le directeur de l'hydrogène et des énergies alternatives au

à effet de serre et garantir la sécurité énergétique.

A ce titre, l'enseignant à l'Université de Teesside (Royaume-Uni), a mis en avant l'importance d'encourager l'opération de décarbonisation et de développement des techniques d'hydrogène, à travers le lancement d'initiatives de recherche et d'innovation industrielle, en vue d'aider les sociétés à surmonter les défis techniques inhérents à la décarbonation et à la production de l'énergie propre.

Quant au consultant en énergie, Chouaib Boutemine, il a souligné l'importance de réduire l'empreinte carbone, à travers la technique de séquestration et de stockage de carbone, se félicitant des projets de Sonatrach de réduction de l'empreinte carbone.

Concernant le développement de l'innovation, le chef du projet de recherche et de développement à Sonatrach, Badreddine Boutaghrout, a souligné dans son intervention que la recherche et le développement basés sur un modèle pratique constituaient un catalyseur pour la réalisation de la transformation numérique, saluant les efforts consentis par le groupe pour développer les produits et les nouvelles techniques.

Quant à l'architecte et homme d'affaires, Mohamed Taher Gueraïria, il a présenté quelques méthodes de réalisation de business model flexibles dans l'industrie de l'énergie, à travers l'intégration de l'innovation et de la durabilité, soulignant à ce titre que le recours aux techniques émergentes, comme l'intelligence artificielle (IA) dans les stratégies d'affaires permet de d'élaborer des stratégies souples et prospectives.

Sonatrach, Sonelgaz

Consultations en Italie avec des compagnies énergétiques mondiales

Les délégations des groupes Sonatrach et Sonelgaz, prenant part aux travaux de la 25e session de l'assemblée annuelle de la compagnie Baker Hughes qui se tient à Florence (Italie), ont mené une série de consultations avec plusieurs compagnies énergétiques mondiales en vue de renforcer la coopération.

Le Pdg de Sonatrach, Rachid Hachichi, et son homologue de Sonelgaz, Mourad Adjali, ont tenu, mardi, avec plusieurs cadres dirigeants des deux groupes, des rencontres de haut niveau avec des responsables de grandes sociétés du secteur énergétique mondial, lit-on dans les communiqués des deux groupes publics.

Dans ce cadre, les deux délégations ont tenu une réunion avec le Pdg de Baker Hughes, Lorenzo Simonelli et débattu des voies et moyens à même d'impulser la coopération.

M. Hachichi a passé en revue avec le Pdg de Baker Hughes "l'état d'avancement du projet de renforcement du gisement de Hassi R'Mel - phase III - étape 2, insistant sur l'importance du respect des délais fixés pour ce projet stratégique, en veillant à garantir le niveau optimal de qualité et de professionnalisme".

Les discussions ont porté également sur les moyens de consolider les relations de coopération bilatérale dans le domaine de la fabrication des équipements énergétiques, et d'explorer de nouvelles opportunités susceptibles de renforcer le partenariat futur avec Baker Hughes.

La compagnie américaine est le partenaire de Sonatrach, dans les filiales ALGESCO et APEC, spécialisées dans la fabrication d'équipements industriels et de pièces de rechange pour la chaîne de valeur des hydrocarbures et du développement des énergies renouvelables".

Le Pdg de Sonatrach a également eu d'autres rencontres avec des entreprises spécialisées dans la réalisation de grands projets dans le domaine de l'industrie gazière, à l'instar de la compagnie italienne "Saipem" et de la société japonaise "JGC", selon la même source.

Médéa

Trois morts dans l'incendie d'une habitation

Trois personnes, membres d'une même famille, sont décédées dans l'incendie d'une habitation individuelle située dans une zone rurale de la commune de Souagui, à l'Est de Médéa, surveillé, lundi en début de soirée, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Selon la même source, l'incendie, dont l'origine n'a pas été précisée, a eu lieu dans une maison traditionnelle localisée

au niveau du village d'El-henaouche, relevant de la commune de Souagui, occasionnant le décès de trois personnes, âgées de 5, 39 et 76 ans.

Une autre personne, qui se trouvait, au moment de l'incendie, à l'intérieur de la maison, a été brûlée au deuxième degré et transférée d'urgence vers une structure sanitaire de la région pour être prise en charge, a indiqué la Protection civile.

Guerre commerciale

La Chine réplique après l'application des taxes américaines

Pékin va taxer les importations d'hydrocarbures, de charbon et de certains véhicules en provenance des Etats-Unis, en réplique à l'entrée en vigueur mardi de droits de douane américains renforcés ciblant les produits chinois, une escalade dans le bras de fer commercial engagé par Donald Trump.

La Chine imposera à partir du 10 février des droits de douane de 15% sur les importations de charbon et de gaz naturel liquéfié (GNL) américains, a annoncé le ministère chinois des Finances. Des taxes douanières de 10% seront par ailleurs appliquées aux importations de pétrole américain et à d'autres catégories de biens venant des Etats-Unis: machines agricoles, véhicules de sport de grosse cylindrée et camionnettes. Ces mesures ont été annoncées quelques minutes après l'entrée en vigueur d'une augmentation de 10% des droits de douane américains sur l'ensemble des produits importés de Chine.

Ces taxes promulguées par Donald Trump «ne font rien pour résoudre les problèmes propres (aux Etats-Unis) et perturbent la coopération économique et commerciale» entre les deux pays, a justifié le ministère chinois des Finances. Pékin a annoncé avoir déposé plainte contre Washington auprès de l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), dénonçant les intentions «malveillantes» de Washington. Les ventes d'hydrocarbures et de charbon des Etats-Unis vers la Chine ont totalisé l'équivalent de 7 milliards de dollars l'an dernier, selon des données des douanes chinoises, un marché majeur pour les exportateurs américains. Mais pour la Chine, ce chiffre reste insignifiant comparé aux importations énergétiques en provenance de Russie (plus de 90 milliards de dollars l'an dernier). Pékin a par ailleurs dévoilé une nouvelle salve

de restrictions sur les exportations de plusieurs métaux et métalloïdes critiques utilisés dans l'industrie et la haute technologie: tungstène, tellure, bismuth, molybdène...

Enfin, parallèlement, la Chine a ouvert une enquête antimonopole contre le géant technologique américain Google, et avoir placé plusieurs sociétés américaines —le groupe de prêt-à-porter PVH Corp., qui possède Tommy Hilfiger et Calvin Klein— et le géant de la biotech Illumina— sur sa liste d'entités peu fiables».

RÉPLIQUE CIBLÉE

«La riposte chinoise n'est pas agressive, car la Chine ne cible que certains produits alors que les droits de douane américains visent l'ensemble des exportations chinoises», tempère Zhiwei Zhang, économiste pour Pinpoint Asset Management. «Il ne s'agit probablement que du début d'un long processus de négociation entre les deux pays», ajoute l'expert. Les annonces chinoises interviennent en effet à l'approche d'une possible discussion entre le président chinois Xi Jinping et son homologue américain Donald Trump, annoncée lundi «probablement» dans «les 24 heures» par la Maison Blanche. Le président américain avait officialisé samedi des droits de douane de 25% sur les produits provenant du Canada et du Mexique, en sus des droits supplémentaires ciblant les produits chinois. Donald Trump affirmait vouloir forcer ces trois pays à agir pour



diminuer le trafic de fentanyl, un opioïde responsable d'une grave crise sanitaire aux Etats-Unis, et résoudre une balance commerciale américaine lourdement déficitaire. Pékin nie toute passivité sur le dossier du fentanyl, et affirme ne pas «chercher» sciemment un excédent commercial. Donald Trump, qui a déclaré à de nombreuses reprises que «tariff» (droit de douane) était l'un des plus beaux mots du dictionnaire, reconnaît volontiers y recourir comme une arme de négociation pour obtenir des concessions politiques. Dans un accord de dernière minute, Washington a ainsi suspendu lundi soir, pour un mois, son projet d'imposition de droits de douane au Canada et au Mexique après que les deux pays ont accepté de renforcer leurs contrôles aux frontières. Les marchés asiatiques ont en réaction fortement re-

bondi mardi en début d'échanges asiatiques, avant de limiter drastiquement leurs gains après l'annonce de représailles chinoises.

«CALMER LES ESPRITS»

Le Mexique s'est notamment engagé à envoyer 10.000 soldats supplémentaires à la frontière avec les Etats-Unis afin de lutter contre la migration illégale. Le Canada a, lui, promis de nommer un responsable entièrement dédié à la lutte contre le trafic de fentanyl, de lancer une force d'intervention conjointe avec les Etats-Unis contre le crime organisé et d'inscrire les cartels mexicains sur sa liste des organisations terroristes. Le compromis annoncé a convaincu la province de l'Ontario, poumon économique du Canada, à renoncer lundi soir à bannir les entre-

prises américaines des contrats publics. Le Mexique, le Canada et la Chine sont les principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis et représentent au total plus de 40% des importations du pays. Lundi, le conseiller économique de la Maison Blanche Kevin Hassett a indiqué sur CNBC que la question n'est pas celle d'une guerre commerciale mais d'une «guerre contre la drogue». La production de précurseurs chimiques du fentanyl en Chine, ensuite utilisés par les cartels mexicains pour fabriquer cet opioïde de synthèse meurtrier, est un phénomène bien documenté. En revanche, le rôle du Canada dans ce trafic est extrêmement limité. Selon les chiffres officiels des services frontaliers américains, moins de 1% du fentanyl saisi aux Etats-Unis l'année dernière est arrivé du Canada.

Afrique du Sud

Le chaos dans les dispensaires VIH après les annonces de Trump

En Afrique du Sud, qui compte la plus importante population séropositive au monde, des patients trouvent porte close depuis la suspension des programmes d'aide étrangère annoncée la semaine dernière par le président américain Donald Trump. Le centre de santé pour hommes OUT Engage, à Johannesburg, qui diagnostique au moins cinq cas de séropositivité par jour et fournit des médicaments, affiche un écriteau sur sa porte expliquant sa fermeture temporaire. «A court terme, j'espère qu'il y aura des rentrées d'argent, de sorte qu'à moyen et long terme, nous puissions faire d'autres projets», dit le directeur de cette ONG de santé destinée à la communauté LGBTQ, Dawie Nel.

La salle d'attente de l'Institut de lutte contre le VIH de l'Université du Witwatersrand de Johannesburg était vide, lumières éteintes, cette semaine. Ce centre réputé a expliqué sur Facebook que ses dispensaires pour les populations clés, dont des travailleurs du sexe et des transsexuels, seraient «fermés jusqu'à nouvel ordre». Le doyen des sciences de la santé de l'université, Shabir Madhi, a indiqué dans un communiqué que «des plans d'atténuation étaient en cours d'élaboration». D'une simple signature, le nouveau président américain a ordonné la suspension de la plupart des programmes d'aide étrangère pour trois mois afin qu'ils soient évalués. Sa décision a semé la panique dans les pays les plus fragiles, et sape l'aura américaine, face à la Chine notamment. En Afrique du Sud, où le sida a sacrifié une génération entière au milieu des années 2000, créant une armée d'orphelins, l'aide



américaine est particulièrement précieuse. «Les Etats-Unis sont un partenaire absolument pas fiable», regrette Dawie Nel.

«SOUFFRANCES INDUES»

L'Afrique du Sud est l'un des principaux bénéficiaires du PEPFAR, important programme américain de lutte contre le VIH/sida désormais suspendu. Le pays compte toujours près de 14% de séropositifs, l'un des taux les plus élevés au monde. Une dérogation pour l'aide humanitaire, y compris les tra-

itements vitaux, a été émise depuis le gel mais de nombreuses organisations ne savent toujours pas si elle s'applique à elles. «Tout cela reste terriblement chaotique», soupire M. Nel. Son organisation attendait quelque 2 millions de dollars de fonds engagés par l'USAID pour continuer jusqu'en septembre, a-t-il expliqué, afin de fournir à ses 2.000 patients un traitement contre le VIH et à 4.000 autres clients le médicament préventif PrEP. Le pays le plus industrialisé d'Afrique a reçu 480,9 millions de dollars de fonds américains en 2023 pour la santé, selon le

gouvernement américain. Et le PEPFAR représente 17% du budget sud-africain consacré au VIH, permettant à 5,5 millions de personnes de bénéficier d'un traitement antirétroviral, selon le ministère de la Santé, qui promet de compenser la perte de financements américains.

L'initiative, lancée en 2003 par le président George W. Bush, a permis de sauver quelque 26 millions de vies dans le monde. Ce gel «va faire reculer l'Afrique du Sud et le monde entier sur les progrès réalisés dans la lutte contre le VIH», déclare Anele Yawa, responsable de la campagne Treatment Action. «Les gens vont être laissés pour compte en termes de prévention, de traitement et de soins». Les Etats-Unis étant le plus grand donneur d'aide étrangère au monde, leur retrait «laisse un vide» qui «crée des opportunités pour d'autres pays comme la Chine» de prendre le relais, estime Craig Lasher, du groupe de défense de la santé Population Action International.

La décision américaine intervient alors que l'Afrique du Sud préside cette année le G20, «une énorme opportunité pour mobiliser des ressources» et «mener le bloc africain dans des discussions collectives avec les pays occidentaux», note Munya Saruchera, expert santé à l'Université de Stellenbosch. Mais les retards prolongés dans le comblement des déficits de financement vont entraîner des «souffrances indues pour les services de santé et les patients», estime M. Lasher. «Plus ils dureront, plus il sera difficile de reconstruire les programmes», avertit-il.

Blida

Ils facilitaient la sortie illégale de personnes à l'étranger

Une association de malfaiteurs facilitant la sortie illégale à l'étranger de personnes activant dans un domaine sportif a été démantelée par la brigade de recherche et d'intervention (BRI) du service de la police judiciaire relevant de la sûreté de wilaya de Blida, selon un communiqué rendu public par cette institution sécuritaire.

Cette association de malfaiteurs est constituée de 19 personnes facilitant la sortie illégale à l'étranger de personnes activant dans un domaine sportif, est-il indiqué dans le communiqué.

Selon le document, les membres de ce réseau établissaient des listes nominatives de personnes dont certaines activant dans un domaine sportif et d'autres non, suite à quoi des dossiers étaient constitués en vue de l'obtention de visas sportifs

permettant de quitter le territoire national pour participer à des tournois sportifs. Une fois à l'étranger, le staff manager revenait au pays, mais sans les "athlètes" participants qui restaient ainsi en situation de séjour irrégulier.

Dans cette affaire, le staff manager fait office d'intermédiaire auprès des dirigeants d'équipes et de clubs étrangers, avec qui un accord préalable est conclu en vue de bénéficier d'avantages financiers et de divers présents.

Des vidéos publicitaires des personnes introduites clandestinement dans leurs nouveaux clubs étrangers sont, également, préparés pour leur mise en ligne sur des pages locales au pays en vue d'influencer d'autres personnes et permettre ainsi au réseau de poursuivre son trafic et de faire passer clandestinement d'autres personnes à l'étran-

ger, selon le même communiqué.

Les suspects arrêtés dans cette affaire ont été déférés devant le Parquet territorialement compétent pour les chefs d'accusation de "constitution d'une association de malfaiteurs dans le but de préparer le délit de trafic de migrants, dont des mineurs, en contrepartie d'avantages financiers et autres avantages dans le cadre d'un groupe criminel organisé", et "abus de fonction en violation des lois et des règlements afin d'obtenir des avantages indus".

Ils sont aussi accusés de "trafic d'influence réelle ou supposée dans le but d'obtenir d'indus avantages de la part d'une administration ou d'une autorité publique", et "utilisation des technologies de l'information et de la communication pour promouvoir des actes illégaux", selon la même source.

Alger

Une bande de voleurs de véhicules neutralisée

Les services de la Gendarmerie nationale d'Alger ont réussi à neutraliser une bande spécialisée dans le vol de véhicules à Ouled Fayet et Baba Hassen, a indiqué mardi un communiqué de ce corps de sécurité.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, la brigade de la Gendarmerie nationale d'Ouled Fayet a mis fin, en coordination avec la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Baba Hassen, aux agissements d'une bande spécialisée dans le vol et le démontage de

véhicules et la vente de leurs pièces détachées".

L'opération a été déclenchée suite à "des informations obtenues et sur la base desquelles la bande qui activait dans le vol de voitures et de camions dans la wilaya d'Alger, a été suivie de très près", précise la même source, soulignant qu'un "plan sécuritaire bien ficelé a été mis en place et grâce auquel le cerveau de la bande a été arrêté".

"L'enquête approfondie ainsi que l'exploitation optimale des moyens techniques, la coordination permanente avec les autorités judiciaires

et l'extension du territoire de compétence aux wilayas de l'est du pays où les véhicules volés étaient conduits pour être démontés puis vendus sous forme de pièces détachées, ont permis d'arrêter les 5 cinq autres membres du réseau, de récupérer deux camions volés et de résoudre plusieurs autres affaires similaires non résolues", note le communiqué. A l'issue de l'enquête et l'achèvement de toutes les procédures judiciaires, "les mis en cause seront présentés devant les autorités judiciaires compétentes", ajoute la même source.

Vol avec violence, une arrestation

Les services de la 14ème sûreté urbaine "Mokhtar Zerhouni" ont arrêté un suspect, suite à la diffusion sur les réseaux sociaux d'une vidéo le montrant en train d'agresser un citoyen pour lui voler son argent, puis s'enfuir à bord d'un véhicule, selon un communiqué de la Sûreté de la wilaya d'Alger.

"Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, les services de la 14ème sûreté urbaine +Mokhtar Zerhouni+, relevant de la Sûreté de la

circconscription administrative de Dar El Beida, ont arrêté un suspect, repris de justice, pour constitution d'une association de malfaiteurs dans le but de commettre un vol, en utilisant des armes blanches et un véhicule pour prendre la fuite, ainsi que pour détention de matériel sensible sans autorisation", précise le communiqué.

"Suite à la diffusion d'une vidéo sur les réseaux sociaux montrant l'incident, la police judiciaire a lancé, en coordination avec le par-

quet territorialement compétent, des investigations ayant permis d'identifier et d'arrêter le mis en cause, et de récupérer une somme d'argent en monnaie nationale estimée à 6.200.000 de centimes, un dispositif de brouillage utilisé dans le vol, et le véhicule utilisé dans l'agression", ajoute la même source.

Le suspect a été déféré devant le parquet territorialement compétent conformément aux procédures légales, conclut le communiqué.

Médéa

80 cas d'agression sur les réseaux d'électricité et de gaz

Quatre-vingts cas d'agression sur le réseau électrique et de gaz ont été recensés, durant l'année 2024 et au cours du mois de janvier écoulé, à travers la wilaya de Médéa, selon la direction locale de distribution de l'électricité et du gaz.

Le nombre d'agressions sur le réseau de distribution de gaz naturel s'élève à 59 cas, causés par des travaux non autorisés entrepris par des particuliers, a fait savoir le respon-

sable de la communication auprès de la direction de distribution, M. Ferhat.

Ces agressions sont à l'origine de 80 % des perturbations dans l'alimentation en gaz naturel enregistrées au cours de la période mentionnée, a-t-il ajouté, précisant que les perturbations ont touché 582 foyers alimentés à partir des réseaux endommagés.

M. Ferhat a noté que le réseau

électrique a fait l'objet de vingt-un cas d'agression ayant représenté 34 % des pannes de courant enregistrées entre janvier 2024 et janvier 2025. Le non-respect du périmètre de servitude par les particuliers et l'exécution de travaux de terrassement sans autorisation des services techniques constituent les principales causes de ces atteintes sur le réseau de distribution d'électricité, a-t-il indiqué.

Bouira

Séisme de 3,5 degrés

Une secousse tellurique de magnitude 3,5 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée mardi à 13h02 dans la wilaya de Bouira, indique un communiqué du Centre de recherche en astrophysique et géophysique

sique (CRAAG). L'épicentre de la secousse a été localisé à 3 kilo-

mètres au sud-est de Bechloul, précise la même source.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

06 chaâbane 1446

El Fedjr
06h19

Dohr
13h02

Assar
15h56

Maghreb
18h21

Icha
19h41



El-Meniaa

Criques pèlerins: la wilaya prend les devants

Des mesures anticipatives

ont été prises par les autorités de la wilaya d'El-Meniaa au niveau local, afin de protéger les exploitations agricoles de la wilaya contre tous risques d'invasion d'essaims de criques pèlerins, selon les services de la wilaya. Pour ce faire, un plan global de prévention a été élaboré sur décision de la wilaya, qui comprend la création d'une cellule de crise, composée de 13 membres représentant les différents organismes de la wilaya,

présidée par le premier responsable de l'exécutif, chargée de suivre tous les développements concernant une éventuelle invasion de cet insecte nuisible qui menace les cultures stratégiques, notamment celles de grande consommation, a-t-on ajouté.

Dans une déclaration à l'APS,

le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a indiqué "que toutes les mesures nécessaires pour lutter contre une éventuelle invasion acridienne ont été prises par les services de la wilaya, notamment la disponibilité des pesticides chimiques, et équipements nécessaires, ainsi que les moyens humains spécialisés".

Constantine

Ouverture prochaine de quatre unités d'hémodialyse

Quatre (4) unités d'hémodialyse

seront prochainement ouvertes dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris mardi auprès des Services de la wilaya.

Les unités médicales dédiées à la prise en charge des personnes atteintes d'insuffisance rénale seront ouvertes dans les communes de Zighoud Youcef, Ain Abid, Didouche Mourad et au niveau de la circonscription administrative Ali Mendjeli, a indiqué la même source, affirmant que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour permettre leurs mise en service dans les meilleurs délais. Dans ce cadre, les services de la wilaya ont indiqué que le secteur local de la santé a bénéficié récemment

d'un important lot d'équipements de dialyse, destiné aux nouvelles unités d'hémodialyse. L'implantation des nouvelles unités d'hémodialyse a été fixée selon la densité de la population et sur la base de données établies par les services du secteur de la santé selon les besoins exprimés en la matière, a fait savoir la même source. Les nouvelles unités d'hémodialyse constituent un acquis pour le secteur de la santé dans la mesure où elles permettent une meilleure prise en charge des malades, qui n'auront plus à se déplacer vers l'Établissement hospitalier spécialisé (EHS) en urologie et néphrologie, situé au niveau de la cité Daksi au chef-lieu de wilaya.

Tébessa

Plus de 400 tonnes d'aides collectées pour Ghaza



Plus de 400 tonnes d'aides

médicales, alimentaires, de matelas et de couvertures destinées aux Palestiniens dans la Bande de Ghaza ont été collectées dans la wilaya de Tébessa dans le cadre des efforts de soutien de l'Algérie face la crise humanitaire qu'ils endurent.

Le wali, Ahmed Belhaddad a donné, lundi devant le siège de la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) du chef-lieu de wilaya, le coup d'envoi de la caravane chargée de ces aides en direction du centre de collecte des aides dans la wilaya de Blida pour ensuite être acheminées

vers les frères en Palestine. Dans une déclaration à l'APS, le secrétaire général du comité de wilaya du Croissant rouge algérien (CRA), Samir Salhi, a précisé que la caravane se compose de 23 camions chargés de ces aides collectées par les divers secteurs, des associations caritatives, des opérateurs économiques et des hommes d'affaires. Il a également ajouté que cette caravane constitue une initiative de solidarité avec "nos frères dans la bande Ghaza pour atténuer leurs souffrances dues aux crimes perpétrés à leur encontre par l'occupation sioniste".

Sidi El Houari

Relogement de près de 70 familles la semaine prochaine

D.B.

Entre 60 et 70 familles résidant dans des immeubles menaçant ruine au niveau du quartier de Sidi El Houari seront relogées au cours de cette semaine, a indiqué en début de semaine le wali d'Oran M. Samir Chibani. En marge de l'opération de relogement de 176 familles des quartiers de Sidi El Houari et El Hamri, le chef de l'exécutif a indiqué, dans une déclaration à la presse, qu'entre 60 et 70 autres familles vivant dans des habitations précaires à «Sidi El-Houari» seront relogées la semaine prochaine dans des logements décents. Il a souligné que «l'opération de lutte contre l'habitat précaire et les bâtiments menaçant ruine se poursuit dans la wilaya d'Oran». En début de semaine, pas moins de 176 familles résidant dans des habitations précaires à Oran ont été relogées dans la commune de Misserghine. Le wali d'Oran Samir Chibani avait supervisé l'opération de relogement de 167 familles vivant dans des habitations précaires et anciennes dans le vieux quartier «Sidi El-Houari» et de 9 familles du quartier «El Hamri». Ces familles ont été relogées dans des logements décents au quartier «Moudjahid Achouri Ahmed» à Misserghine, qui comprend 900 logements publics locatifs.

Concernant les demandeurs de logements publics locatifs (les candidats sur la liste d'attente) de la commune d'Oran, il a indiqué que les services de la daïra d'Oran poursuivent l'examen minutieux des dossiers, précisant que «1.500 logements publics locatifs sont prêts à être distribués dans la zone de Sidi El Bachir, spécialement pour cette catégorie». Le wali d'Oran a rappelé que cette opération de relogement est la cinquième depuis le début d'année courante, avec environ 250 familles relogées, dont 27 vivaient dans des habitations précaires et anciennes dans la délégation communale d'El Makkari, 11 familles du quartier «Mohieddine», 10 familles vivant dans un immeuble vétuste du quartier «Oussama» dans la délégation communale d'El Makkari et 16 autres vivaient dans du vieux bâti au quartier de «Delmonte» à Oran. Ces familles ont été relogées dans les pôles urbains de Oued Tlèlat et de Belgaïd et au site de 1.201 logements publics locatifs à la cité La Pépinière dans la commune de Bir El Djir.

Par ailleurs, les opérations de relogement initiées durant l'année 2024 ont permis aux services de la wilaya d'attribuer près de 5.000 logements toutes formules confondues et d'éradiquer d'importantes poches d'habitats illicites. Selon un récent bilan des

services de la wilaya, ce quota vient s'ajouter à plus de 30.000 unités distribuées ces dernières années à Oran. Près d'un millier d'autres unités sont prévues à la distribution au début de l'année prochaine. Aussi quatre grands bidonvilles ont été rasés et un important portefeuille foncier récupéré.

Avec le relogement de près de 3.000 familles le 1^{er} novembre dernier, la wilaya d'Oran aura distribué près de 5.000 logements toutes formules confondues au cours de l'année 2024. Le gros lot de ces attributions a ciblé les mal-logés, occupant les bidonvilles et les immeubles menaçant ruine, notamment les bénéficiaires de la formule à points.

Le 1^{er} novembre dernier, l'ex-wali d'Oran, Saïd Sayoud, avait présidé une cérémonie marquante consacrée à la remise de 2.879 décisions de bénéfice pour divers types de logements, destinée à plusieurs catégories de la population. Les logements se répartissent de la manière suivante : 1.639 logements publics locatifs, 1.000 logements en vente par location (AADL), 40 logements promotionnels aidés (LPA) et 200 aides pour le logement rural destinées aux habitants des zones rurales, ces subventions facilitent la construction ou la rénovation de logements dans leurs régions d'origine.

La première tranche prévue pour le 5 juillet Relance du projet du parc de loisirs «Habibas Land»

J. Boukraa

Une réunion a été présidée lundi par le wali d'Oran, M. Samir Chibani, à propos de la relance du projet du parc de loisirs «Habibas Land», situé au boulevard Millenium. Lors de cette réunion, M. le wali a suivi une présentation détaillée du projet, soulignant son importance stratégique pour la wilaya. Il a insisté sur l'accélération des travaux afin d'achever la première tranche du projet d'ici le 5 juillet prochain. Après huit ans d'arrêt, ce projet a enfin pu être relancé grâce à la levée des obstacles administratifs, offrant ainsi de nouvelles perspectives pour le développement touristique et économique de la région. Ce projet d'envergure,

réalisé dans le cadre d'un partenariat sino-algérien, prévoit la construction d'un centre de loisirs, d'un parking à étages, d'une salle des fêtes, ainsi que d'un hôtel et de plusieurs commerces. La première tranche, qui s'étend sur une superficie de 8 hectares, comprendra notamment un centre de loisirs, un parking à étages et dix nouvelles attractions modernes répondant aux dernières normes en matière de divertissement. Cette rencontre a rassemblé plusieurs responsables, dont le secrétaire général de la wilaya, le chef de daïra d'Oran, ainsi que les directeurs de l'administration locale, de la réglementation et des affaires générales, du tourisme, de l'industrie, des domaines de l'Etat (secteur

Entre préservation du patrimoine et sécurité des citoyens Le wali précise à propos du quartier Sidi El Houari

J. Boukraa

Après les nombreux commentaires et réactions relayés sur les réseaux sociaux par les Oranais à la suite de la démolition d'anciennes bâtisses menaçant ruine à Sidi El Houari et du relogement de leurs occupants par mesure de sécurité, la wilaya d'Oran tient à apporter des précisions concernant cette opération. Ainsi et par le biais d'un communiqué publié lundi en fin de journée sur la page facebook de la wilaya, le wali a affirmé que les immeubles concernés, datant de l'époque coloniale, étaient classés en rouge, présentant un risque imminent

d'effondrement. Plusieurs incidents avaient déjà été signalés, notamment des chutes de balcons qui ont blessé des passants. Face à ce danger, les autorités ont procédé au relogement des habitants avant de démarrer l'opération de démolition, dans le but premier de protéger la population et sécuriser cet axe central du quartier.

Et d'ajouter que conscientes de l'importance historique et architecturale de Sidi El Houari, les autorités locales assurent que les nouvelles constructions qui seront érigées dans ce quartier respecteront l'identité patrimoniale du quartier.

Un programme de reconstruc-

tion est prévu, visant à recréer des logements dans le même style architectural que les anciennes bâtisses, afin de préserver l'âme et l'esthétique de ce site emblématique. «Nous respectons les différentes opinions, mais notre objectif principal reste la protection des citoyens et leur permettre d'accéder à un logement décent pour préserver leur dignité. Et la joie des citoyens recevant leurs logements sociaux en est la meilleure preuve», a tenu à préciser le wali. Cette opération ne se limite donc pas à la destruction de bâtiments fragiles, mais s'inscrit dans une démarche globale de réhabilitation et de valorisation du quartier.

Algérie Télécom

Plus de 25.000 logements raccordés à la fibre optique en 2024



Quelque 25.085 logements ont été raccordés à la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) en 2024, a-t-on appris, lundi, auprès de la direction opérationnelle de l'entreprise «Algérie Télécom» à Oran. Cette opération a concerné divers pôles urbains dans plusieurs communes de la wilaya, notamment les 1.300 logements publics locatifs dans la commune d'El-Mohgoun, 2.000 logements publics locatifs à Aïn El Beïda, dans la commune de Sidi Chahmi, ainsi que les sites 2.500 et 3.000 logements dans la zone urbaine de Oued Tlèlat, entre autres, ce qui permettra d'assurer un débit allant jusqu'à 1 gigabit, selon les déclarations de Mme Mazmaz Linda, chargée de la communication.

Lors des campagnes de promotion de

cette technologie, une grande affluence a été enregistrée de la part des citoyens pour l'offre d'Algérie Télécom. La direction opérationnelle d'Algérie Télécom à Oran a précisé qu'elle poursuivra les opérations de raccordement des quartiers et des pôles d'habitat à la fibre optique jusqu'au domicile. Il a été également mentionné que le nombre d'abonnés à cette technologie dans la wilaya d'Oran a atteint 89.568 abonnés. Mme Mazmaz a également indiqué que 7.025 logements ont été raccordés, l'année dernière, à la technologie ADSL + ligne fixe, et 6.759 logements ont bénéficié du service Internet 4G. Par ailleurs, le nombre de foyers connectés à Internet fixe a été estimé à 150.482, tandis que le nombre d'abonnés à Internet 4G a atteint 92.946.

Université d'Oran 2

Le 4^e Salon du marketing s'ouvre jeudi

La quatrième édition du Salon du marketing, organisé par la Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion de l'Université d'Oran 2 Mohamed Benahmed est prévue à partir de jeudi prochain, a-t-on appris auprès de cet établissement universitaire.

Cette manifestation, organisée en collaboration avec les laboratoires «Nouvelles Tendances et Définition des Politiques de Développement en Algérie» de l'Université d'Oran 2, verra la participation de près d'une quarantaine d'entreprises et de partenaires économiques.

Sous le slogan «Market it Real 2.0 - Bridging Worlds», ce Salon vise à consolider la connaissance et l'innovation.

La police dresse son bilan Plus de 1.000 infractions routières en une semaine

K.Assia

Pas moins de 1.036 infractions routières ont été constatées durant la période allant du 26 janvier au 1^{er} février 2025 par les services de la voie publique de la sûreté d'Oran, lors de plusieurs opérations de contrôles initiées au profit des automobilistes toutes catégories confondues. Le but est de faire respecter le code de la route et de lutter contre la criminalité routière. Ainsi et selon les statistiques du service de la voie publique, on saura que 225 infractions liées à la pose du filtre teinté sur les vitres des véhicules ont été relevées. Les policiers ont enregistré 195 infractions d'entraves à la circulation, 71 cas d'infractions sont dus au non-port de la ceinture de sécurité et 44 infractions pour utilisation du portable lors de la conduite. Toujours dans le cadre de ces opérations, les éléments de la sécurité

ILS NOUS ONT QUITTES... HIE
HAMADI Ahmed, 95 ans, Oran
RAHIMI Samira, 52 ans, Annaba
ABED Abbas Houari, 47 ans, Es-Sénia
MITIOUI Bachir, 66 ans, Oran

Horaires des prières pour Oran et ses environs

	06 chaâban 1446
El Fedjr 06h35	Dohr 13h17
	Assar 16h13
	Maghreb 18h38
	Icha 19h57



Pour provoquer le déclic chez ses contribuables **Campagne « tous azimuts » des Impôts Oran-Ouest pour promouvoir les portails numériques**

Bel exemple de marketing d'administration publique celui qui nous est proposé par la direction des Impôts Oran-Ouest. Très beau cas, surtout, de service public actif et entreprenant. Loin de se plier devant les résultats jusqu'ici mitigés du système numérique de déclaration et de paiement des impôts et taxes, cette administration fiscale s'active sur le terrain très important de la communication pour changer la donne et inverser la tendance. Car, selon ses responsables, le problème est essentiellement d'ordre communicationnel.

Houari Saaïdia

Le choix d'Oran, qui ne dispose pas encore de centres des impôts (CDI) et de centres de proximité des impôts (CPI) faut-il le noter, par les instances centrales de l'administration fiscale pour le lancement officiel, le 22 juillet 2021, du portail électronique permettant aux contribuables relevant des Recettes des impôts de procéder à la déclaration et au paiement en ligne, est à priori un motif de plus pour cette direction territoriale dans sa démarche visant à provoquer un déclic dans le rabattement vers le mode électronique. L'enjeu est donc double : stimuler le dispositif de «e-procédures» par l'incitation des contribuables à basculer vers le portail numérique et faire honneur, pour ainsi dire, à la wilaya d'Oran d'où a été lancé le système. Loin d'être découragés par le faible engouement des contribuables vers le fameux portail «Moussahamatic», malgré l'écoulement de trois années et demie depuis son entrée en matière, les responsables de la direction des Impôts Oran-Ouest n'ont pas renoncé. Encore moins désespérés.

Point de fatalisme. Pour eux, il y a des explications rationnelles à ce phénomène, il suffit de déceler les noeuds du problème. La solution n'est pas miraculeuse à leurs yeux. Le levier principal sur lequel il faut constamment agir: la communication. Il ne faut jamais se dire qu'on a suffisamment communiqué.

OBJECTIF SUPRÈME : INVERSER LA TENDANCE

C'est le maître-mot d'un point d'information sur le système de déclaration fiscale et du paiement des impôts en ligne présenté au «Quotidien d'Oran» au siège de la Recette, 11 rue Abane Ramdane (ex-boulevard des Chasseurs), centre-ville d'Oran. Une action de médiatisation qui vient s'ajouter à plusieurs autres actes de communication diverses (portes ouvertes, séances de vulgarisation et de sensibilisation, contacts directs avec des clients, interface explicative de la plateforme numérique via écran installé à hauteur des guichets...).

Cependant, il ne faut pas s'y méprendre en simplifiant le diagnostic au seul élément lié à la communication-publicité. Bien d'autres écumes, et non des moindres, se dressent en travers du chemin vers le tout numérique des opérations fiscales, et en premier lieu les télé-procédures de déclaration et de paiement d'impôts et taxes. Parmi lesquelles, un manque de coordination criard entre l'administration fiscale, d'une part, et d'autres instances étatiques intervenantes dans le circuit de certains services pour lesquels la Direction générale des Impôts (DGI) a spécialement mis en place des plateformes numériques. C'est le cas, à titre de simple exemple, concernant la quittance fiscale pour le passeport biométrique dans sa version électronique accessible via la plateforme «Tabioucom» dédiée au paiement en ligne des droits de timbres fiscaux. Cette plateforme accessible 24h/24 et 7j/7, permet en effet de s'acquitter des droits de timbres dus par carte Eddahabia ou carte CIB, ainsi que de télécharger le reçu de paiement.



MANQUE DE COORDINATION AVEC LES AUTRES INTERVENANTS

A l'évidence, le reçu fait office de document électronique à joindre, dans une première phase, aux dossiers de passeport délivré en Algérie, mais aussi de la carte nationale d'identité (pour des cas particuliers) et du permis de conduire. Or, des cas récurrents faisant état de refus de certains services communaux l'acceptation de ces timbres électroniques sont déplorés par des citoyens. Leur exigeant, arbitrairement, de viser la quittance électronique auprès des Impôts en guise d'authentification, les services administratifs de certaines APC renvoient les malheureux citoyens vers les Recettes fiscales, qu'ils croyaient pourtant bien pouvoir s'en passer par de simples petits clics de souris ou touches sur écran tactile depuis chez-eux. Bien mal leur en a pris, ils renouent malgré eux avec les files d'attente avec, en sus, cette réponse logique une fois à hauteur du guichet, en l'occurrence qu'une telle requête de cachet sur le timbre fiscal électronique n'a ni queue ni tête. Ce n'est là qu'un exemple de points ambigus -dus en grande partie aux vieux réflexes bureaucratiques et anti-progressistes- qui tel un virus informatique perturbent plus ou moins gravement le passage à la fiscalité numérique et on peut citer bien d'autres cas de «distorsion» dont ceux relatifs aux opérations d'import où il y a un effort à faire pour mettre en symbiose la relation Fisc-Douane-Banque par rapport au système numérique. Or, puisque nous y sommes, les importateurs eux-mêmes ne sont pas exempts de tout reproche dans ce bilan timide du basculement vers la déclaration et le paiement des impôts et taxes via le portail numérique mis en place par l'administration fiscale.

RÉTICENCE OU RÉSISTANCE CHEZ CERTAINS CONTRIBUABLES ? ÇA REVIENT AU MÊME

On peut parler, en dehors de tout préjugé, de réticence -et même de résistance- de la part de certains importateurs (attestation de la taxe de domiciliation bancaire sur une opération d'importation (C25) notamment), mais aussi des opérateurs économiques et commerciaux, à l'égard du système fiscal numérique. Et, en guise d'exemple illustratif, malgré toute la campagne de communication et de persuasion menée par la direction des Impôts Oran-Ouest ainsi que les facilitations qu'elle accorde, à quelques rares exceptions près on continue toujours côté contribuables à traiter avec les formulaires papier et le chèque au guichet pour la déclaration-paiement.

des données, mais l'outil numérique qui, lui, pourra déceler d'éventuelles anomalies, nécessitant le recours à la vérification de la comptabilité. Aussi, une fois cette étape de numérisation achevée, il est nécessaire de prévoir des interfaces avec différentes institutions, comme par exemple l'accès au fichier des comptes bancaires, à celui des importations au niveau des douanes, ainsi que par rapport aux domaines pour les biens immobiliers.

FISCALITÉ NUMÉRIQUE : TENDANCE MONDIALE. IMPÉRATIF POUR L'ALGÉRIE

Pour les citoyens du monde entier, le paiement des impôts est l'une des interactions avec l'administration les plus complexes et les plus fastidieuses. Et pour de nombreux gouvernements, l'amélioration du civisme fiscal et la collecte de recettes suffisantes sont indispensables pour financer les biens et services publics. C'est pourquoi les administrations fiscales entreprennent leur transformation numérique et l'automatisation de leurs systèmes. La technologie peut en effet favoriser des réformes réussies et durables, garantir une taxation correcte de l'économie numérique et réduire les obstacles au respect des obligations fiscales.

Le recours croissant aux paiements dématérialisés, au moyen notamment des téléphones mobiles, alimente également cette transformation. En effet, de tels paiements peuvent être facilement vérifiés par les administrations fiscales et laissent souvent une trace numérique qui peut être contrôlée. La numérisation facilite le travail des autorités en allégeant les charges administratives, ce qui laisse aux agents de l'Etat plus de temps pour se consacrer à des activités à plus forte valeur ajoutée. Mais elle permet aussi aux pouvoirs publics de simplifier les procédures et de réduire la complexité déclarative à la charge des contribuables.

On peut s'attendre à ce que tous ces changements en cours modifient fortement le visage de la fiscalité en Algérie. Au lieu de devoir archiver d'énormes volumes d'informations sur les contribuables, les administrations auront accès à des registres cryptés et décentralisés qui leur permettront de collecter les données utiles sans peine et en temps réel. Cela présente l'avantage supplémentaire de rendre les services des impôts «moins visibles» pour les administrés.

DE BELLES PERSPECTIVES POUR LE SYSTÈME FISCAL NATIONAL

L'administration fiscale pourrait devenir un grand «entrepot» numérique stockant un nombre croissant de données publiques numérisées. Elle jouera ainsi un rôle central dans l'élaboration de la politique économique nationale, en permettant aux décideurs d'analyser les transactions dans l'économie et de formuler des prévisions plus fiables. Le système fiscal national pourrait aussi devenir beaucoup plus convivial. Les déclarations de revenus pré-remplies, l'accès des contribuables à leurs propres informations déclaratives, le partage des données avec les banques pour accélérer l'octroi de crédits ou encore la consultation par les chercheurs et les communautés locales de données fiscales anonymes sont autant de progrès possibles. Pour obtenir les résultats escomptés, la numérisation du système fiscal doit s'appuyer sur un large éventail de parties prenantes afin de mettre en œuvre les réformes nécessaires et de mobiliser des financements. Le changement doit également s'attacher à apporter de la valeur ajoutée, en simplifiant les procédures et en faisant entrer définitivement les contribuables dans l'écosystème de la déclaration électronique, du paiement numérique et des documents dématérialisés. Cette valeur ajoutée pourrait résider dans la réduction du coût de l'acquittement de l'impôt, une plus grande prévisibilité et une meilleure discipline fiscale chez les contribuables. Les réformes devraient aussi s'attacher à modifier la culture fiscale, en passant d'une gestion des procédures à la gestion de données, les services devant s'efforcer en priorité d'obtenir des données exactes. Enfin, il est nécessaire que l'administration fiscale mette au point des systèmes évolutifs et interopérables pouvant être utilisés par tous les services, depuis le siège jusqu'aux bureaux locaux.

Mostaganem

Des familles relogées à Khadra



Les clés de 30 logements publics locatifs (LPL) ont été distribuées, mardi dans la commune de Khadra, à l'Est de la wilaya de Mostaganem, indique un communiqué de l'Office de promotion et de gestion Immobilière (OPGI). La même source précise que le relogement des familles bénéficiaires de ces unités d'habitation a été réalisé conformément aux instructions du wali de la wilaya de Mostaganem, M.Ahmed Boudouh, qui a insisté sur la nécessité de fournir des logements décents aux citoyens et d'améliorer leur cadre de vie.

"Ce projet a été réceptionné dans les délais contractuels et les logements ont été remis aux citoyens dans un court délai, en mobilisant

toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires pour organiser et coordonner le relogement des bénéficiaires de manière efficace et ordonnée", a indiqué le communiqué de l'OPGI.

Il s'agit de la deuxième opération du genre, après le relogement de 40 bénéficiaires de logements publics locatifs, la semaine dernière dans la commune de Hadjadj, a-t-on souligné. Ces deux nouveaux quotas de logements publics locatifs (40+30), distribués cette année, viennent s'ajouter à ceux distribués en décembre dernier dans les communes de Bouuirat (50 LPL) et de Ain Tedlès (164 LPL), ont fait savoir les services de la wilaya.

Il est à noter qu'à la fin du mois de novembre dernier, 280 loge-

ments publics locatifs ont été distribués en deux phases le cadre du programme de 450 logements sociaux dont a bénéficié la commune d'Ain Tedlès.

Les services de la wilaya de Mostaganem ont également procédé à la distribution, durant le même mois, des clés de 515 logements dans différentes formules, ainsi que 1.431 décisions d'aides financières pour le logement rural, lors des célébrations du 70e anniversaire du déclenchement de la Révolution de Novembre, a ajouté la même source. La distribution inclut 215 logements relevant de la formule location-vente (AADL), 160 unités relevant de la formule logement promotionnel aidé (LPA) et 138 LPL, souligne-t-on.

Saïda

Remise d'aides à l'habitat rural

Plus de 160 arrêtés d'aides financières pour l'habitat rural ont été remis à leurs bénéficiaires dans la commune de Sidi Boubekeur, selon les services de la wilaya.

162 arrêtés d'aides financières pour la construction d'habitations rurales ont été attribués en janvier dernier aux habitants des villages des communes de Sidi Boubekeur et Ouled Khaled, a-t-on indiqué de même source. Les bénéficiaires recevront, en vertu de ces arrêtés, un montant de 700.000 DA pour entamer la construction de leurs habitations rurales. Une opération similaire s'est déroulée, en janvier dernier dans la commune de Sidi Ameur, où 88 arrêtés d'aides financières pour l'habitat rural ont été remis à leurs bénéficiaires dans plusieurs villages et zones rurales.

La cérémonie de remise de ces arrêtés a été présidée par le wali,

Amoumen Mermouri. Il est prévu, au cours de l'année en cours, le lancement de la distribution de 2.000 nouveaux arrêtés d'aides financières pour l'habitat rural, dans le cadre du programme supplémentaire de l'année 2024, selon les services de la wilaya. La direction de l'Habitat recense un total de 40.023 habitations rurales dans la wilaya de Saïda, dont 30.394 ont été réalisées, 1.386 sont en cours de réalisation et 8.243 sont en phase de démarrage.

Par ailleurs, plus de 1.090 logements promotionnels aidés (LPA) ont été attribués dans la ville de Saïda, depuis l'année dernière à ce jour, selon les services de la wilaya. Ce quota de logements, de type F3 et F4, comprend 892 logements promotionnels aidés sous l'ancienne formule et 200 logements sous la nouvelle formule, répartis dans les quartiers "Essalem 2" et "Dahr Cheikh".

Des travaux ont récemment été lancés pour la réalisation d'une nouvelle tranche de 300 logements de la même formule à Saïda. En outre, 648 logements promotionnels aidés sont en construction dans les communes de Sidi Boubekeur et Youb, avec un taux d'avancement compris entre 50 et 65 %, et leur livraison est attendue d'ici la fin de l'année.

Le wali de Saïda a insisté, lors d'une réunion avec les responsables du secteur de l'habitat, sur la nécessité de renforcer les chantiers de ces logements avec de la main-d'œuvre et de respecter les délais légaux pour leur livraison aux bénéficiaires.

La direction de l'habitat de la wilaya recense un programme total de logements promotionnels aidés à Saïda de 6.815 unités, dont 3.418 ont été achevées, 1.577 sont en cours de réalisation et le reste est sur le point d'être lancé.

Education : de nouveaux chantiers lancés

Les travaux de réalisation de six nouveaux établissements scolaires ont débuté, récemment, dans la wilaya de Saïda, selon les services de la wilaya.

Ces projets, dont il a été procédé à la pose de la première pierre en janvier dernier par le wali Amoumène Marmouri, comprennent la réalisation, dans la ville de Saïda, d'un lycée, d'un collège et d'une nouvelle école primaire dans la zone d'Aïn Zerka, située à la sortie Est du chef-lieu de la wilaya, ainsi que dans les quartiers Salam 2 et Boukhors, a fait savoir la même source.

Dans la commune de Sidi Boubekeur, un nouveau lycée d'une capacité d'accueil de 1.000 places pédagogiques est en cours de réalisation.

Le futur établissement scolaire comprendra 28 salles de classe, un amphithéâtre, une salle de lecture, un laboratoire d'informatique, une salle de sport et d'autres installations.

La commune d'Ouled Khaled, quant à elle, verra la construction d'un collège qui offrira 28 salles de classe pour une capacité d'accueil de 840 élèves, ainsi qu'une salle de sport. Une école primaire d'une capacité de 200 places pédagogiques sera également réalisée au niveau de cette commune, a-t-on indiqué de même source.

Les délais de réalisation de ces projets, supervisés par la direction des Equipements publics, sont fixés entre 6 et 12 mois, pour une enveloppe budgétaire de plus de 1 mil-

iard de dinars, dans le cadre du programme sectoriel, a-t-on précisé. A noter que pour la rentrée scolaire en cours, neuf nouveaux établissements scolaires ont été mis en service dans la wilaya de Saïda.

Il s'agit de deux lycées, quatre collèges et trois écoles primaires, en plus de la réalisation de quatre salles d'extension à l'école primaire "Morsli Abdelkader" dans la ville de Saïda et d'une cantine scolaire à l'école "Becharref Mâamar" dans la commune d'Aïn El Hadjar, d'une capacité de 200 repas par jour.

Pour rappel, le secteur de l'éducation dans la wilaya de Saïda dispose de 224 écoles primaires, 72 collèges d'enseignement moyen (CEM) et 33 lycées.

Chlef, Bordj Badji Mokhtar

Jumelage entre structures de santé

Une convention de jumelage et de coopération dans diverses spécialités médicales a été signée entre l'établissement public hospitalier Soeufs Bedj (wilaya de Chlef) et l'établissement public de santé de proximité de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, selon la direction de la santé de la wilaya.

Cette convention vise à assurer la prise en charge médicale des patients de la wilaya, améliorer les compétences du personnel médical, paramédical et administratif de l'établissement public de santé de proximité de Bordj Badji Mokhtar, outre l'organisation des cycles de formation et des stages pratiques au niveau de l'hôpital Soeufs Bedj de Chlef, a déclaré à l'APS le directeur de la santé, Nouis Mohamed Zakaria. En vertu de cet-

te convention, des missions médicales dans les différentes spécialités seront envoyées régulièrement au profit des habitants de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, en vue de rapprocher les prestations de santé du citoyen de la région, de renforcer la coopération entre les établissements de santé du nord et de l'extrême sud du pays, au titre des efforts déployés visant à assurer les soins médicaux au profit des différentes couches de la société, ainsi qu'aux citoyens de toutes les régions, y compris les zones isolées de cette wilaya frontalière, a ajouté le même responsable.

Une caravane médicale a été organisée récemment à l'initiative des hôpitaux des deux wilayas, au profit des patients des localités reculées de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, rappelle-t-on.

Tiaret

Clin d'œil aux personnes âgées et aux besoins spécifiques

Une caravane de solidarité a été lancée, lundi dans la wilaya de Tiaret, pour la distribution d'équipements médicaux et la prise en charge sanitaire des personnes âgées et des personnes aux besoins spécifiques résidant dans les zones reculées.

A cette occasion, le wali a affirmé que cette initiative s'inscrit dans le cadre de la politique de solidarité menée par l'Etat en faveur des catégories vulnérables, notamment en cette période hivernale.

Par ailleurs, parallèlement à cette action solidaire, des organismes compétents prennent également en charge les personnes sans abri en leur fournit des repas et un hébergement dans des centres spécialisés.

Le DASS de Tiaret a, d'autre part, indiqué que "les 42 communes de la wilaya de Tiaret ont finalisé l'établissement des listes des bénéficiaires de l'allocation de solidarité spéciale pour le mois de Ramadhan, qui sera versée dans leurs comptes postaux dans les prochains jours".

Naâma

La zone humide Agla Dayra revit

La zone humide "Agla Dayra", située dans la commune de Aïn Benkhelil, enregistre le retour d'un grand nombre d'oiseaux d'eau migrateurs, après les récentes précipitations qui ont touché la région, a-t-on appris auprès de la Conservation locale des forêts.

En collaboration avec les membres du Réseau national des observateurs d'oiseaux, un comptage hivernal des oiseaux migrateurs a été effectué entre le 13 et le 31 janvier dernier, qui a permis de recenser près de 2.000 oiseaux d'eau répartis sur 13 espèces dans la zone humide "Agla Dayra", contre seulement 385 oiseaux comptabilisés en 2024, a souligné le responsable du bureau de la chasse et des espèces protégées, M. Sahnoun Abdelkader.

Les conditions météorologiques favorables ont permis le retour des oiseaux, qui arrivent chaque année en grand nombre

dans cet espace naturel, qui est l'une des zones humides les plus importantes de la wilaya.

Cette région connaît un "fort renouveau" en termes de nombre d'oiseaux et de diversité des espèces, notamment la grue couronnée, ainsi que le canard à tête blanche, une espèce rare, et d'autres après les précipitations, l'augmentation du volume des eaux et l'élargissement de la superficie de ce bassin aquatique.

A noter que la zone d'Agla Dayra, classée en 2004 dans le cadre de la convention internationale "Ramsar" des zones humides, couvre une superficie totale de 23.430 hectares, dont 24 hectares de surface aquatique. Elle revêt une grande importance écologique, car elle sert de point d'arrêt et de nidification pour les oiseaux migrateurs sur le chemin migratoire entre l'Europe et l'Afrique, selon la même source.

INTERNATIONAUX

MERCREDI

Vols	Départs
06h50 : Oran - Tunis	Nouvelair
08h00 : Oran - Paris(ORY)	Air Algérie
08h30 : Oran - Tunis	Nouvelair
09h00 : Oran - Marseille	Air Algérie
09h15 : Oran - Lyon	Transavia
09h30 : Oran - Toulouse	Air Algérie
10h05 : Oran - Istanbul	Air Algérie
11h00 : Oran - Toulouse	Transavia
12h00 : Oran - Tunis	Nouvelair
13h30 : Oran - Istanbul	Turkish Air
14h45 : Oran - Lyon	Air Algérie
14h50 : Oran - Paris(CDG)	Air Algérie
15h10 : Oran - Lille Air	Algérie
15h20 : Oran - Alicante	Air Algérie
15h35 : Oran - Lille	ASL Airlines
16h35 : Oran - Alicante	Vueling
16h45 : Oran - Paris (ORY)	Transavia
18h15 : Oran - Barcelone	Vueling
Vols	Arrivées
07h45 : Tunis - Oran	Nouvelair
08h15 : Lyon - Oran	Transavia
10h00 : Paris(ORY) - Oran	Transavia
11h00 : Tunis - Oran	Nouvelair
12h30 : Istanbul - Oran	Turkish Air
13h35 : Marseille - Oran	Air Algérie
13h40 : Toulouse - Oran	Air Algérie
14h05 : Paris(ORY) - Oran	Air Algérie
14h10 : Lille - Oran	Air Algérie
15h35 : Alicante - Oran	Vueling
15h45 : Toulouse - Oran	Transavia
17h15 : Barcelone - Oran	Vueling
18h20 : Alicante - Oran	Air Algérie
19h55 : Istanbul - Oran	Air Algérie
20h00 : Lyon - Oran	Air Algérie
21h00 : Paris(CDG) - Oran	Air Algérie
23h10 : Tunis - Oran	Nouvelair

VOLS NATIONAUX

MERCREDI

Vols	DÉPARTS
Oran - Alger	06h10
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	14h35
Oran - Alger	16h40
Oran - Alger	18h35
Oran - Elbayadh	07h00
Oran - Béchar	10h15
Oran - Timimoune	10h45
Oran - H.Messaoud	15h55
Oran - Tindouf	21h30
Oran - Constantine	22h40
Alger - Oran	07h00
Alger - Oran	08h10
Alger - Oran	12h35
Alger - Oran	22h30
JEUDI	
Oran - Alger	06h00
Oran - Alger	09h05
Oran - Alger	12h50
Oran - Alger	13h15
Oran - Alger	13h30
Oran - Alger	18h05
Oran - Alger	22h25
Oran - Ouargla	08h00
Oran - Tamanrasset	09h00
Oran - El Oued	13h55
Oran - Djanet	22h30
Oran - Adrar	22h40
Oran - Béchar	22h50

TRAIN - SNTF



DÉPART

ARRIVÉE

ORAN - ALGER

06h00	11h05
08h00	12h00
14h00	19h25
17h00	21h07
ALGER - ORAN	
05h50	11h05
08h00	12h00
14h00	19h26
17h00	20h59

ORAN - ARZEW

05h00	05h48
08h30	09h15
13h40	14h20
17h05	17h53

ARZEW - ORAN

06h30	07h22
09h30	10h15
15h00	15h45
18h30	19h18

ORAN - Aïn Témouchent

08h10	09h15
13h30	14h35
17h02	18h07

Aïn Témouchent - ORAN

05h57	07h04
10h30	11h34
14h40	15h44

ORAN - TLEMCEN

12h50	15h12
16h00	18h32

TLEMCEN - ORAN

05h51	08h09
10h00	12h22

TLEMCEN - MEGHNIA

17h00	19h42
MEGHNIA - TLEMCEN	

ORAN - SBA

12h50	13h55
15h20	16h24
16h00	17h11
17h10	18h32
21h00	22h08

SBA - ORAN

05h30	06h47
06h34	07h44
07h06	08h09
07h23	08h24
09h22	10h24
11h22	12h22

ORAN - CHLEF

06h00	08h26
08h00	10h00
14h00	16h28
16h15	18h35

CHLEF - ORAN

06h30	09h00
09h24	12h05
10h00	12h00

ORAN - RELIZANE

14h00	15h26
15h45	17h13
17h00	18h12
17h30	19h10

RELIZANE- ORAN

05h45	07h32
07h15	08h54
10h36	12h05
18h32	20h01
20h34	21h49

ORAN - SAIDA

14h40	17h13

<tbl_r cells="2" ix="2" maxcspan="1" maxrspan

Ligue 1 (Mise à jour)

Le MC Oran a déçu

Le Mouloudia d'Oran a perdu contre le CRB le match qu'il fallait à tout prix gagner et ce, pour diverses raisons. D'abord pour préparer le prochain match de coupe d'Algérie contre l'USMH et ensuite améliorer sa position au classement. A la suite de cette défaite, la première à domicile depuis le début de saison, le MCO s'est quelque peu compliquée la tâche. Alors, comment est-on arrivé là ? Tout d'abord, il fallait s'attendre à un tel résultat dans la mesure où les 'Rouge et Blanc' ont mal géré la trêve avec une reprise des entraînements tardive sans aucun stage bloqué. Aussi, le fait de ne pas disputé aucun match amical s'est avéré préjudiciable. Encore une fois, les joueurs du MCO ont montré leurs limites. C'est du moins la réalité du terrain où le Chabab Belouizdad s'est montré supérieur sur le plan de la qualité techni-

que individuelle. Avec un tel rendement catastrophique, le MCO, il faut le dire, est devenu une équipe quelconque avec aucune discipline de jeu sans aucune stratégie tactique. Avec une défense presque inexisteante, un milieu de terrain et une attaque manquant visiblement de complémentarité, le Mouloudia d'Oran n'avait pas de répondant pour rivaliser avec une équipe du CRB qui s'est déplacée à Oran avec la ferme intention de se racheter de son échec à domicile face au CSC. Pire encore, il y a eu ce geste regrettable de Motrani, qui a été expulsé dans un moment crucial de la partie (76'). Nombreux sont ceux qui se sont demandés sur les raisons du comportement de ce joueur qui a laissé son équipe à dix. En toute objectivité, le team belouizdad a mérité sa victoire au stade Miloud Hadefi d'Oran. Le Chabab a réussi à trouver la faille par Ma-

hious sur un ratage inexplicable de Chaouch (31') après que l'arbitre ait consulté la VAR pour confirmer si la balle a bel et bien franchi la ligne de la cage de Rahmani.

Après la pause, le CRB réussit le KO d'entrée en signant le deuxième but par Mahiouss sur une action où ni le marquage, ni la couverture n'étaient assurés par Kerroum et Aggoun. A quelques minutes de la fin, le MCO a réduit le score par Aribi (80'). A la faveur de cette précieuse victoire, Belouizdad s'empare de la deuxième position et revient à deux points du MCA. Quant au MCO, il reste scotché à la 10^e place, en compagnie de l'O. Akbou, à trois longueurs seulement du troisième potentiel relégable, le NC Magra. Ainsi donc, le bricolage se poursuit au Mouloudia d'Oran au grand dam de son merveilleux public.

M. Zeggai

Mercato

Maza bien parti pour rester au Hertha Berlin

Le jeune talent algérien Ibrahim Maza restera au Hertha Berlin au moins jusqu'à la fin de la saison. Malgré un vif intérêt de l'AC Milan et du FC Porto, le club allemand a refusé toutes les offres et fixé un prix de 20 millions d'euros pour son joueur, rendant toute transaction impossible pour cet hiver.

L'international algérien s'impose comme l'un des meilleurs jeunes talents du championnat allemand. Depuis plusieurs mois, le nom d'Ibrahim Maza circule dans les radars de grands clubs européens. Ses performances impressionnantes en Bundesliga 2 ont attiré l'attention de plusieurs formations prestigieuses, notamment en Italie et au Portugal. L'AC Milan et le FC Porto avaient intensifié leurs négociations avec le Hertha Berlin dans les dernières heures du mercato hivernal. Les discussions ont été sérieuses, mais elles se sont heurtées aux exigences élevées du club berlinois. Lavenir d'Ibrahim Maza reste donc ouvert, avec la perspective d'un transfert dans quelques mois vers un club plus prestigieux, lui qui aura été sur les tablettes de plusieurs grands clubs ces dernières semaines, dont Newcastle, West Ham, Stuttgart, ou encore l'Atletico Madrid.



Naples sur les traces d'un international U23 algérien



L'OM récupère Ismaïl Bennacer

L'OM vient d'officialiser l'arrivée d'Ismaïl Bennacer, sous la forme d'un prêt avec option d'achat, en provenance de l'AC Milan. Le 31 août dernier, c'était la déception qui s'était emparée des fans de l'OM, après avoir vu l'arrivée d'Ismaïl Bennacer capoter dans les ultimes instants du mercato estival. L'AC Milan avait finalement refusé de laisser filer son milieu international algérien. Roberto De Zerbi avait pourtant prévenu, il n'oublierait pas le joueur et retenirait sa chance en janvier. Et cette fois, cela a fonctionné. En l'espace de quelques heures, la direction marseillaise a réussi à convaincre les dirigeants milanais de laisser filer Bennacer sous la forme d'un prêt payant avec option d'achat. Le club phocéen a officialisé la nouvelle. "L'OM est heureux d'annoncer la signature d'Ismaïl Bennacer en provenance de l'AC Milan. International algérien, le milieu de terrain s'est engagé sous forme de prêt avec option d'achat avec le club olympien après le succès de sa visite médicale", peut-on lire dans le communiqué de l'OM. C'est un magnifique coup réalisé là par l'O. Marseille, avec ce renfort qui va offrir de nombreuses options à De Zerbi. Après une première partie de saison difficile marquée par une longue blessure, Bennacer avait retrouvé les terrains et avait à nouveau gagné sa place.



Coupe d'Algérie (18^{èmes} de finale)

Chocs à Oran et à Biskra

Cinq rencontres des huitièmes de finale de la coupe d'Algérie auront lieu demain et après-demain. Cette première partie sera marquée par la grande affiche entre le MCO et l'USMH. Deux équipes ayant un passé avec 'Dame Coupe' et qui aspirent à perpétuer la tradition. Les deux formations ne sont pas logées à la même enseigne sur le plan psychologique. C'est donc un match plein d'indécision entre un Mouloudia d'Oran, encore à la recherche de son équilibre, et une équipe d'El Harrach qui a le vent en poupe, ces derniers temps. Pour mettre tous les touts de son côté, l'USMH s'est préparée au stade Nielson Mandela pour se familiariser avec le gazon naturel. Le MCO, quant à lui, n'a pas le droit de décevoir, encore une fois, son public après la contre performance concédée

Demain

Amel El Eulma - ESS à 17 h 00
USB - ESM à 16 h 00

Vendredi

CRT - CR Beni Tamou ... à 15h 00
MOB - JSHD à 15 h 00
MCO - USMH à 18 h 00

M. Zeggai

La vie des clubs

MC Saida : Abdelhakem Benslimane succède à Rahmani Bouziane

Du nouveau au MC Saida. Le désormais ex-entraîneur de la JSM Tiaret, Abdelhakem Benslimane, devient ainsi le troisième entraîneur du MCS, cette saison, après que l'équipe ait commencé le championnat avec le coach Mokhtar Assas.

Un nouvel entraîneur à la JSM Tiaret

Après le départ de Benslimane Abdelhakem, la direction de la JSM Tiaret a nommé Moufdi Cherdoud comme nouveau responsable de la barre technique.

Le nouveau coach des 'Bleu et Blanc' n'est pas un inconnu puisqu'il a eu à diriger par le passé plusieurs clubs, à l'image de la JS Saoura, l'USM Khenchela et

l'O.Akbou. Le nouveau coach a hérité d'une équipe traversant une conjoncture difficile depuis plusieurs semaines en raison des problèmes financiers auxquels est confronté le club et qui a engendré une démotivation totale des joueurs, pendant la trêve hivernale. A noter que la JSMT est sur une malheureuse série de sept matches sans victoire.

JS Kabylie: Le Malien Sadio Kanouté libéré, Benchaâ arrive

Cest officiel ! La JS Kabylie a résilié le contrat du Malien Sadio Kanouté pour insuffisance technique. A noter que le joueur en question a été recruté sur demande de l'ancien coach Abdelhak Benchikha. Par son manque de régularité, Sadio Kanouté n'a pas été convaincant comme le prouvent ses performances en dents de scie. Notre source affirme que les deux parties ont trouvé un accord pour une séparation

Hadded (CRB) en Libye

La formation libyenne d'Al Ahly Benghazi vient d'annoncer officiellement la venue du défenseur du CR Belouizdad, Moad Hadded. Ce der-

à l'amiable. Par ailleurs, la JSK vient d'engager le défenseur central algérien Réda Benchaâ pour renforcer son secteur défensif. Formé en France, du côté de Dijon, Benchaâ qui a évolué dernièrement au Koweït sous les couleurs du Kazma SC, a signé son contrat à distance, selon notre source. Avec cette arrivée, la JS Kabylie enregistre sa deuxième recrue de ce mercato après le milieu de terrain Mehdi Boudjemaâ.

Un Togolais à l'ASO Chlef

L'international togolais, Kokou Bruno Avotor, vient de s'engager avec l'ASO Chlef. Lattaquant, qui évoluait au club togolais de l'AS OTR, rejoint ainsi son compatriote Evra Agbagno. Kokou Bruno Avotor est un jeune attaquant prometteur, qui a notamment terminé meilleur buteur du championnat togolais

de première division lors de la saison 2023-2024. Il a également participé à plusieurs compétitions internationales avec l'équipe nationale du Togo U23. Ce transfert marque une nouvelle étape dans la carrière de Kokou Bruno Avotor, qui va découvrir un nouveau championnat et une nouvelle culture. M. Z.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA : D'AÏN TEMOUCHENT
DAIRA : AÏN KHAL
COMMUNE : AOUBELLIL
NIF : 096 346 1390503 22.

Avis D'Appel D'Offre Ouvert N°02/2025 Avec Exigence Des Capacités Minimales

0 2 5 0 1 6 7

Le président de l'APC d'AOUABELLIL, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales concernant le projet suivant :

**SUIVI et réalisation des travaux d'aménagement urbain de la cité du martyr ELHACHEMI DJELLOUL
(Ex 159 logement) (réalisation.)**

Peuvent participer à ce présent avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales est ouvert aux entreprises qualifiées à la catégorie cinq (05) ou plus travaux public comme activité principale et bâtiment comme activité secondaire et ayant réalisés au moins 02 projets de même nature justifié par des références de bonne exécution délivrées par un maître d'ouvrage, et avoir les bilans fiscaux de l'entreprise des trois dernières années.

Le retrait du cahier des charges se fera au niveau de bureau de comptabilité contre le paiement de 3.000DA, auprès de siège d'APC d'Aoubellil.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière être accompagnées des pièces suivantes :

- DOSSIER DE CANDIDATURE

- ✓ 1- La déclaration de candidature, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée, signée et cacheté,
- ✓ 2- La déclaration de probité, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée, signée et cacheté,
- ✓ 3- Registre de commerce électronique,
- ✓ 4 Extrait de rôle de l'entreprise apuré ou avec échéancier avec toutes les impositions
- ✓ 5- Casier judiciaire du gérant ou du directeur de l'entreprise, en cours de validité
- ✓ 6- Attestation de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH, en cours de validité
- ✓ 7- Numéro d'immatriculation fiscale
- ✓ 8- Attestation de solvabilité bancaire de l'entreprise en cours de validité
- ✓ 9- C20 ou les bilans des 03 dernières années visés par les services fiscaux .
- ✓ 10- La copie des statuts de la société, si soumissionnaire personne morale (E.U.R.L, S.A.R.L, S.N.C ou SPA);
- ✓ 11- La convention préliminaire (protocole d'accord) liant les membres du groupement, le cas échéant ;
- ✓ 12- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise;
- ✓ 13- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :
 - a) Capacités professionnelles: Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité, catégorie cinq (V) ou plus travaux public comme activité principale et Bâtiment comme activité secondaire.
 - b) Capacités financières : Les Moyens financiers justifiés par les bilans des 03 dernières années visés par les services fiscaux ou C20.
 - c) Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.
 - ✓ Liste des moyens matériels : doit être justifié par un rapport d'expertise établis par un expert agréé de l'année en cours
 - Matériel roulant : doit être justifié par les cartes grises et les assurances en cours de validité le jour de la date d'ouverture des plis prouvant la propriété du matériel.
 - ✓ Liste des moyens humains :
 - Mise à jour du cnas en cours de validité
 - ✓ Références professionnelles dûment justifiées par attestation de bonne exécution ou d'exécution relative aux principaux travaux réalisés avec indication du montant pour la partie considérée, délivrées par le maître de l'ouvrage public.

Au Moins durant les 10 dernières années avoir réalisés minimum deux projet de même nature dans le domaine des Travaux publics justifiés par des attestations de bonne exécution délivrées par le service contractant

- Attestation de visite de site.

II- DOSSIER DE TECHNIQUE:

- 1-Déclaration à soucrire (remplie datée dument signée par le soumissionnaire).
- 2-Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du présent décret.
- 3-Planning de réalisation et d'exécution des travaux, d'approvisionnement en matériaux de construction, d'utilisation de matériels en chantier, d'utilisation de moyens de personnel sur site.
- 4-Le cahier de charge portant à la dernière page la mention manuscrite "lu et accepter" remplie datée dument signé et visé par le soumissionnaire.

IV-DOSSIER DE FINANCIERE:

- 1- La lettre de soumission (remplie datée dument signée et visée par le soumissionnaire).
- 2-Le bordereau des prix unitaires (BPU) (remplie en lettre et en chiffre daté dument signé et visé par le soumissionnaire).
- 3- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) (remplie en lettre et en chiffre daté dument signé et visé par le soumissionnaire).

Au cas où l'offre de candidature, l'offre technique et l'offre financière ne sont pas remises sous plis distincts, l'offre sera automatiquement rejetée.

Les offres de dossier de candidature, technique et financière doivent être contenues dans trois(03) enveloppes séparées et Cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre ouvert avec exigences des capacités minimales ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cacheté et anonyme, comportant la mention :

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation des offres »

Avis d'appel d'offre ouvert n°02/2025 avec exigence des capacités minimales,

**SUIVI et réalisation des travaux d'aménagement urbain de la cité du martyr ELHACHEMI DJELLOUL
(Ex 159 logement) (réalisation.)**

Les offres devront être déposées à la commune d'Aoubellil et parvenir au bureau des marchés au plus tard douze (12)jours avant 12h.00 à partir de la première date d'affichage de l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales dans les quotidiens nationaux.

*Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de 102Jours à partir de la date limite de dépôt des offres et sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu le jour limite de dépôt des offres à 14h00.
Aoubellil le : 27/01/2025*

LE PRESIDENT DE L'APC

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TLEMCEN
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
NIF : 096213019152039

**AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITE MINIMALES N°07..../2025**

INTITULE DE L'OPERATION : "PROLONGEMENT DES REJETS D'ASSAINISSEMENT DU CENTRE DE SIDI ABDELLI ET SIDI SNOUSSI Y COMPRIS REALISATION D'UNE STATION DE RELEVAGE COMMUNE DE SIDI ABDELLI"

En application des dispositions du décret présidentiel N°23-12 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

La Direction Des Ressources En Eau De La Wilaya de TLEMCEN, lance Un Avis D'appel D'offres National Ouvert Avec exigence De Capacité Minimales pour:

- **LOT N°01** : prolongement des Rejets d'Assainissement du centre de Sidi Snoussi y compris réalisation d'une station de relevage Commune de Sidi Abdelli.
- **LOTN°02** : Prolongement des Rejets d'Assainissement du centre de Sidi Abdelli Commune de Sidi Abdelli.

Condition d'éligibilité : Aux fins de la présente soumission, pour que l'offre soit éligible, les soumissionnaires doivent répondre aux Deux critères suivants :

- **Première critère :** les entreprises de droit Algérien doivent obligatoirement disposer d'un certificat de qualification et de classification professionnelle dans le domaine de l'hydraulique comme activité principale de Catégorie égale à Cinq (V) ou plus en cours de validité pour LOT N°01 et la catégorie Quatre (IV) ou plus pour le lot N°02.
- **Deuxième critère :** Avoir Réalisé au moins un (01) projet de même nature (Réalisation ou réhabilitation ou rénovation) de collecteur d'assainissement, différentes type et différent diamètre de conduite plus justifié par une attestation de bonne exécution délivré par un maître d'ouvrage publics pour LOT N°01 et LOTN°02.

- **Troisième critère :** avoir réalisé un chiffre d'affaire moyen des années 2021-2022-2023 de 20 000 000,00 DA.
- **Quatrième critère :** Le soumissionnaire ne peut utiliser les moyens matériels et humains mis à disposition d'un projet de marché public soumis à critère d'évaluation au profit d'un autre marché public présentant le même intérêt avec le service contractant.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Des Ressources En Eau de la wilaya de Tlemcen.

Les offres doivent être déposées le dernier jour du délai de préparation des offres fixé à 15 jours, à partir de la première publication du présent avis d'appel d'offres dans la presse nationale en deux exemplaires « Originale » et « Copie » et comportant les pièces suivantes :

> Dossier de candidature :

- ❖ L'instruction aux soumissionnaires signée et paraphée.
- ❖ La déclaration de candidature dûment renseignée.
- ❖ Le Numéro d'identification fiscal.
- ❖ Le registre de commerce.
- ❖ L'attestation CASNOS valide.
- ❖ L'attestation CNAS valide.
- ❖ L'attestation CACOBTH valide.
- ❖ L'extrait de rôle de moins de 03 mois porte mention non inscrit au fichier national des fraudeurs obligatoire.
- ❖ Extrait du casier judiciaire valide.
- ❖ Les bilans des 03 dernières années 2021,2022,2023 .
- **Le Certificat de qualification et classification professionnelle dans le domaine de l'hydraulique comme activité principale de catégorie égal à Cinq (V) ou plus, en cours de validité pour le lot N°01 et la catégorie Quatre (IV) ou plus pour Lot N°02.**
- **Les attestations des références professionnelles du soumissionnaire dans le domaine de qualification exigée. (copies certifiées conformes ou originales pour les projets de même nature signée par le maître d'ouvrage).**
- **Les pièces justificatives du matériel minimal exigé :**
- ***cartes grises et assurances valide pour matériel roulant.**
- ***contrôle technique valide pour les camions**
- ❖ La liste nominative du personnel et encadrement technique avec diplôme appuyée par la déclaration de cotisation auprès de la CNASAT l'année en cours.
- ❖ Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les personnes morales critères éliminatoire.
- ❖ La déclaration de probité.
- ❖ La déclaration de candidature.
- ❖ Le projet de marché rempli, paraphé et signé.
- ❖ PV de visites des lieux (les soumissionnaires doivent procéder à des vérifications de la nature des terrassements à l'effet d'une meilleure soumission).

> L'offre technique doit contenir :

- ❖ La Déclaration à soucrire dûment renseignée.
- ❖ La mémoire technique justification obligatoire rempli et signée.
- ❖ Cahier des charges.
- ❖ Le délai et le planning de réalisation des travaux.

> L'offre financière comporte :

- ❖ La lettre de soumission renseignée et signée.
- ❖ Le Bordereau des prix unitaires.
- ❖ Le détail du devis quantitatif et estimatif.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, 1^{re} enveloppe comportant la mention (dossier de candidature - dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre), 2nd enveloppe comportant la mention (offre technique - dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre), 3rd enveloppe comportant la mention (offre financière - dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offre).

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention :

- **LOT N°01** : prolongement des Rejets d'Assainissement du Sidi Snoussi y compris réalisation d'une station de relevage Commune de Sidi Abdelli .

- **LOTN°02** : Prolongement des Rejets d'Assainissement du centre de Sidi Abdelli Commune de Sidi Abdelli .

À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

Appel D'offre National Ouvert Avec Exigence De Capacité Minimales N°...07..../2025

Les dits documents seront déposés à :

LA DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU DE LA WILAYA DE TLEMCEN 49, BOULEVARD MOHAMMED V TLEMCEN.

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans les journaux.

Le dépôt des offres est fixée à partir de 08h:00 mn à 12h:00 mn

L'ouverture des plis se fera le dernier jour de préparation des offres en séance publique, journée ouverte en présence des soumissionnaires à 14h:00 mn au siège de la direction des ressources en eau de la wilaya de Tlemcen.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours, à compter de la date de dépôt des offres, plus la durée de préparation des offres

APPARTEMENTS

■ Oran : Vends appart 2Pc, 1^{er} étage, Mirachaux, usage logement ou bureau – Tél : 0772.26.18.38

■ Vds F3-F4-F5 promotionnels, cuisine équipée, Ch/Central, box... à Maraval, Protin, Cité Petit, Fernand-ville, Rue d'Arzew – 0772.43.37.38 - 0660.88.46.15

■ A vendre appart F3 rdc à Djeneine Meskine, wilaya de Mascara – Tel : 0698.17.86.90

■ Vds apprt F3, rdc, 68 m², acté, bien aménagé convient habitation ou profession libérale, à USTO, à côté de SEOR en face mosquée Chafeï, Oran – Tél : 0773.79.66.87 – 0781.30.32.09

VILLAS

■ A vendre maison, 216 m², R+1, terrasse, 1 seule façade, jardin, garage, située à la rentrée de Télat, à côté de la mosquée / Oran – Tél : 0795.60.21.74 – 0772.54.93.82

EMPLOIS

■ Particulier à Oran cherche une femme de ménage 6j/7 Tél 0556.31.08.90

■ Société sur Oran et environs recherche Assistante commerciale. Merci d'envoyer votre C.V à : contact@joint-etancheite.com

DIVERS

■ A louer numéro de taxi à Oran. Prix 4.000 DA/mois ; pour durée de 24 mois (4 mois gratuits) - Tel : 0563.24.87.92

PENSÉE

*A notre chère mère
Mme DIDOUH
Zohra née KALAFATE
Ça fait déjà 11 ans depuis que tu nous as quittés. Ce fut un jour triste du 03 février 2014. Malgré ta disparition depuis cette date là, tu es toujours présente dans nos cœurs et vivante dans nos esprits au tant que mère exemplaire par ton courage, ta patience, et ta simplicité.
Repose en paix chère Maman.
Ton fils DIDOUH
Abdelaziz Samir*



CONDOLÉANCES

C'est avec une immense tristesse que nous annonçons le décès de notre père, feu BENHADJI Hocine, survenu le 27 janvier 2025, à l'âge de 86 ans.

Père aimant, homme anticonformiste, il nous laisse un héritage de force et de liberté. Son souvenir restera gravé à jamais dans nos cœurs. Que son âme repose en paix, et que Dieu l'accueille dans Son Vaste Paradis, auprès de son prophète et des braves.

انما الله وإنما إليه راجعون



HUISSIERS DE JUSTICE

محضرین قضائیین

لكل إعلاناتكم للبيع بالمزاد العلني في الجرائد الوطنية

Pour toutes vos publications de vos avis de vente aux enchères publiques

Contactez-nous aux : 0555.05.90.10 Mail canalsurpub@yahoo.fr T/F 048.74.13.48 / 74.11.22

CANAL SUR : Marketing & Publicité

Conception-Rédaction & Publication de vos annonces publicitaires dans la Presse



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة السكن و العمارات و التعمير
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
الترقية و التسيير العقاري ولاية عين تموشنت

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHENT



N° : 097646019044907-01

Relance du 6ème AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE

DE CAPACITES MINIMALES

N°07/D.M.O.O.P.G.V/2023

Vu l'infructuosité du 1^{er} Avis d'Appel d'Offre National ouvert avec exigence de capacités minimales n°01/DMO/OPGV/2024 parus dans les quotidiens nationaux « LE REGIONAL » en date du 14/04/2024 et « 3 » en date du 15/04/2024.
Vu l'infructuosité de la relance du 2^{ème} Avis d'Appel d'Offre National ouvert avec exigence de capacités minimales n°04/DMO/OPGV/2024 paru dans les quotidiens nationaux « Le Quotidien d'Oran » en date du 18/07/2024 et « 3 » en date du 19/07/2024.
Vu l'infructuosité de la relance du 3^{ème} Avis d'Appel d'Offre National ouvert avec exigence de capacités minimales n°11/DMO/OPGV/2024 paru dans les quotidiens nationaux « CAP OZ » en date du 21/08/2024 et « 3 » en date du 22/08/2024.
Vu l'infructuosité de la relance du 4^{ème} Avis d'Appel d'Offre National ouvert avec exigence de capacités minimales n°14/DMO/OPGV/2024 paru dans les quotidiens nationaux « Ouest-Info » en date du 03/11/2024 et « 3 » en date du 04/11/2024.
Vu l'infructuosité de la relance du 5^{ème} Avis d'Appel d'Offre National ouvert avec exigence de capacités minimales n°18/DMO/OPGV/2024 paru dans les quotidiens nationaux « Ouest-Tribune » en date du 08/01/2025 et « 3 » en date du 09/01/2025.

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de AIN TEMOUCHENT, dont le siège social est à BOULVARD MOHAMED BOUDJAF, AIN TEMOUCHENT, relance du 6 ème avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales adressé aux soumissionnaires pour projet : Reste à réaliser en « TCE » et la Réalisation des travaux de voiries et réseaux divers « VRD » tertiaire, des 210/400 logements publics locatifs, lot N°02: 80 logements blocs (A5, A6, B2, A7 Et A8), localisés à Beni Khaled, commune de Beni Saf, wilaya de AIN TEMOUCHENT, Programme RHP 2010 :

✓ Lot N°01 : Reste à réaliser en « TCE » ET La Réalisation des travaux de « VRD » Tertiaire des 50/80 logements blocs (A6, B2 Et A7).

Seules les entreprises qui répondent aux critères sous cités :

1/capacité professionnelle : Qualifiées à la catégorie II ou plus en cours de validité, dont l'activité principale en bâtiment.

2/capacité financière : Ayant réalisé un chiffre d'affaire moyen minimum de 10 000 000,00 DA pendant les trois dernières années (2020, 2021,2022) justifié par les bilans fiscaux sur C20 visés par la direction des IMPOTS.

3/éferences professionnelles : Doit être justifier par des attestations de bonnes exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages publics

4/avoir réalisé durant les 10 dernières années au moins l'un des projets suivants :

> Travaux de même nature (réalisation en TCE ou reste à réaliser) de : 35 logements ou plus d'un seul tenant (TCE).

> Travaux de même nature (réalisation en TCE ou reste à réaliser) d'un cumul des projets de : 100 logements ou plus (TCE);

> Ouvrage d'équipement public de classification B et plus.

4/délai : Conformément à l'Instruction ministérielle N°1241/SPM/MHUV/2022 en date du 05/12/2022 : Tout délai dépassant quarante (40) mois, l'offre du soumissionnaire sera rejetée

NB : • Si l'un des conditions d'éligibilité n'est pas satisfait, l'offre sera rejetée systématiquement.

• Les pièces demandées pour les conditions d'éligibilité ne font pas objet de complément de dossier.

Peuvent soumissionner, et retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'office de promotion et de gestion immobilière d'AIN TEMOUCHENT contre paiement des frais de reproduction fixés à 3000,00 DA non remboursables. Les documents et les pièces reçues sont ceux exigés à l'article 16 pages 20, 21 et 22 des instructions aux soumissionnaires du cahier des charges.

Les offres, accompagnées des pièces et documents en cours de validité, tels qu'exige par le cahier des charges, doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière (présentées dans trois (03) enveloppes distinctes) :

• une enveloppe contenant « dossier de candidature » avec l'ensemble des documents exigés dans cahiers des charges.

• une enveloppe contenant « l'offre technique » avec l'ensemble des documents exigés dans cahiers des charges.

• une enveloppe contenant « l'offre financière » comprenant les pièces reçues par le cahier des charges.

Ces enveloppes sont mise dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » à l'adresse suivante :

A MONSEIGNEUR

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE AIN TEMOUCHENT

Adresse: BOULVARD MOHAMED BOUDJAF wilaya de AIN TEMOUCHENT

Relance du 6ème AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE

DE CAPACITES MINIMALES N°07/D.M.O.O.P.G.V/2023

- Portant :

Reste à réaliser en « TCE » et la Réalisation des travaux de voiries et réseaux divers « VRD » tertiaire, des 210/400 logements publics locatifs, lot N°02: 80 logements blocs (A5, A6, B2, A7 Et A8), localisés à Beni Khaled, commune de Beni Saf, wilaya de AIN TEMOUCHENT, Programme RHP 2010 :

✓ Lot N°01 : Reste à réaliser en « TCE » ET La Réalisation des travaux de « VRD » Tertiaire des 50/80 logements blocs (A6, B2 Et A7).

La date de dépôt des offres est fixée au 15 jour avant 12 h 00mn, à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

L'ouverture des plis est fixé le même jour de dépôts des offres à 14h00, les soumissionnaires sont invité à y assister.

Si la date de dépôt des offres et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

La durée de validité des offres est 105 jours.

Le Directeur Général

ANEPE N° 2531001891 Le Quotidien d'Oran 05/02/2025

RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : AIN TEMOUCHENT

DAIRA : BENI-SAF

COMMUNE : SIDI-SAFI

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°: 01/2025

Le Président de l'assemblée populaire communale de Sidi-Safi lance une consultation pour la réalisation du projet intitulé : « Revêtement En Beton Bitumineux A Centre De Sidi Safi »

Les entreprises qualifiées en Travaux publics (activité principale), et classées à la catégorie 4 (quatre) ou plus et réalisée au moins deux (02) projets similaires est justifiés par un certificat de bonnes exécutions délivrées par maître d'œuvre public et qui possède les bilans des trois (03) dernières années. Et intéressées par la présente consultation peuvent retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés de la commune de Sidi-Safi contre paiement de : 5.000,00 DA (frais de tirage).

Les soumissions doivent être présentées en trois (03) offres distinctes, accompagnées obligatoirement des pièces administratives suivantes :

1/ DOSSIER DE CANDIDATURE

La déclaration de candidature, La déclaration de probité, Statut s'il s'agit d'une société(copie), les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats ,des soumissionnaires:(capacités professionnelles, capacités financières, capacités techniques) .

2/ OFFRE TECHNIQUE:

La déclaration à souscrire, Le cahier des charges dument remplis, paraphé et signé, planning de réalisation.

3/ OFFRE FINANCIERE :

La soumission conforme au modèle annexé au cahier des charges, le cahier des prescriptions spéciales, le cahier des prescriptions communes, le bordereau des prix unitaires, le devis quantitatif et estimatif.

Le dossier de candidatures, l'offre technique et l'offre financière doivent être contenues dans trois (03) enveloppes distinctes et comporteront le nom et l'adresse du soumissionnaire.

Les trois enveloppes fermées et cachetées doivent être contenues dans une seule enveloppe anonyme adressée à Monsieur le Président de l'A.P.C de Sidi-Safi et devra porter la mention : «A n'ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres »

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°: 01/2025

PROJET : « Revêtement En Beton Bitumineux A Centre De Sidi Safi »

- Les offres doivent être déposées au bureau de marchés publics de la commune de Sidi-Safi.

- Le délai de préparation des offres est fixé à 15 jours à compter de la date de la première publication de l'annonce de l'appel d'offre dans les journaux.

- Fixer la date de dépôt des offres de 08h30 à 13h00 au quinzième (15) jour de la période de préparation des offres

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

- L'ouverture des plis se tiendra en séance publique le dernier jour correspondant à la date limite de dépôt des offres à 13h00 et au niveau du siège de l'A.P.C de Sidi-Safi, Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires à assister à la séance d'ouverture des plis.

09 JAN 2025

LE PRESIDENT DE L'A.P.C

ANEPE N° 2531001856 Le Quotidien d'Oran 05/02/2025

RÉPUBLIQUE ALGERIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : AIN TEMOUCHENT

DAIRA : OULHACA

COMMUNE : OULHACA-GHERABA

N° : 02/01/2025

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISORE

Conformément à la loi n° 23-12 du 05/08/2023 Fixant les

•2

18.35 N'oubliez pas les paroles



- 10.00 La maison des Maternelles à votre service
- 10.45 Chacun son tour
- 11.55 Tout le monde veut prendre sa place
- 12.55 Journal Météo climat
- 13.00 Journal 13h00
- 13.50 Ça commence aujourd'hui
- 16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
- 18.00 Tout le monde a son mot à dire

Présenté par Nagui
Accompagnés d'un orchestre, les candidats reprennent en karaoké une chanson parmi les grands standards de la variété française. Ils peuvent s'aider des paroles qui défilent sur un écran jusqu'à ce qu'elles disparaissent. Dès lors, ils doivent retrouver les mots manquants.

20.00 Journal 20h00
20.50 Journal Météo climat
20.54 Image du jour : Tournoi des Six Nations
21.00 Mot de passe : le duel

21.05 Des racines et des ailes



Présenté par Carole Gaessler
Entre Limousin et Occitanie s'étend l'ancienne vicomté de Turenne, territoire médiéval aux multiples richesses. Des passionnés y restaurent un patrimoine d'exception : Françoise Barbier-Damiette extirpe le château de Lantis des profondeurs, Jean-Claude Janson métamorphose Lentillac-Saint-Blaise, tandis que Mathieu Puel reconstruit la forteresse de Ségur-le-Château. Au-dessus des gorges de la Luzège, Loriana Pace supervise la renaissance du viaduc des Rochers Noirs.

21.00 Queen - Hungarian Rhapsody live in Budapest



Le 27 juillet 1986, le chanteur, pianiste et compositeur de rock britannique Freddie Mercury et son groupe remplissaient l'immense Néostadium de Budapest.
22.30 Une vie en 10 photos
23.25 Music Box
23.50 Basique, les sessions

•5

arte

C 8

- 11.00 Drôles de villes pour une rencontre
- 12.00 La République dominicaine, trésor des Caraïbes
- 12.55 Des trains pas comme les autres
- 13.35 Le Mag de la santé
- 14.40 Escapades aériennes
- 15.05 Auschwitz, des survivants racontent
- 16.00 Serengeti
- 16.55 C pas si loin
- 17.40 C dans l'air
- 18.55 C à vous
- 20.05 C à vous la suite
- 21.05 La grande librairie

- 10.55 Les perles de la taïga : la réserve de Berezinsky
- 11.50 Nos chères bestioles
- 13.00 En Albanie, Marjana face au droit coutumier
- 15.25 Des volcans et des hommes
- 15.55 L'Afrique vue du ciel
- 17.20 Invitation au voyage
- 18.55 Voyage en cuisine
- 19.45 Arte journal
- 20.05 28 minutes
- 21.00 Un autre monde
- 22.30 Vincent Lindon, coeur sanglant
- 23.54 Pascale, Eric, Yann et les autres
- 18.51 La tribu de Baba
- 19.54 Touche pas à mon poste
- 21.19 Mongeville



RTL 9 20.55

INFERNO

Thriller - Etats-Unis - Hongrie - 2016
Avec Tom Hanks, Felicity Jones, Omar Sy, Sidse Babett Knudsen
Poursuivi, Bertrand Zobrist, célèbre généticien, se jette du haut d'une tour. Trois jours plus tard, après avoir fait un terrible cauchemar, le professeur Robert Langdon se réveille dans un hôpital de Florence. Il est aussitôt poursuivi par une tueuse et doit la vie sauve à son médecin, Sienna Brooks, qui accepte de le cacher pour un temps chez elle. En proie à d'inquiétantes hallucinations, il découvre bientôt un mystérieux objet dans la poche de son veston.

CINE + FRISSE 20.50

TOTAL RECALL : MÉMOIRES PROGRAMMÉES



Film de science-fiction - Etats-Unis - Canada - 2012

Avec Colin Farrell, Kate Beckinsale, Jessica Biel, Bryan Cranston

Dans le futur, Doug ne se satisfait pas de sa vie d'ouvrier. Il rêve d'exploits héroïques, en compagnie d'une femme qu'il ne connaît pas. Il choisit donc d'utiliser les services de Rekall, une société qui implante de faux souvenirs dans le cerveau. Doug commande une mémoire d'agent secret. Mais l'opération tourne mal. La police arrive et tue les employés de Rekall. Doug fait soudain preuve de capacités étonnantes.

CINE + PREMIER 20.50

RETRIBUTION



Thriller - France - Allemagne - Espagne - Etats-Unis - 2023

Avec Liam Neeson, Jack Champion, Lilly Aspell, Matthew Modine

Matt Turner est un homme d'affaires travaillant à Berlin. Alors qu'il circule en voiture, il apprend qu'une bombe est placée dans le véhicule. Le mystérieux poseur de bombe prend alors contact avec Matt et lui ordonne d'exécuter une série d'actions tout au long de la journée ou la bombe explosera. Si Matt refuse, l'homme s'en prendra à ses proches.

TF1

- 11.00 Les Feux de l'amour
- 11.50 Les douze coups de midi
- 13.00 JT 13h
- 13.50 Plus belle la vie, encore plus belle
- 14.20 Zoé, maman solo
- 15.50 La princesse et le bodyguard
- 17.35 Familles nombreuses : la vie en XXL
- 18.30 Ici tout commence
- 19.10 Demain nous appartient
- 20.00 JT 20h
- 20.50 Météo
- 21.00 C'est Canteloup



Série policière - Etats-Unis - 2024
Saison 1 - Episode 9/10

Avec Carrie Preston, Carré Patterson, Wendell Pierce, Danny Mastrosiorgio
Une inconnue est retrouvée étranglée dans le lit de Gemma Nelson, à la tête d'une entreprise d'articles de luxe pour bébé. Les soupçons se portent sur Ivy Benson, son ancienne colocataire à l'université, tyannisée à l'époque par Gemma. Elsbeth va confondre le coupable qui n'est autre que Joe Dillon, le propriétaire du bar au-dessus duquel habite Ivy.

21.10 Qui veut être mon associé ?



Saison 5

Pour une cinquième saison, des entrepreneurs de toute la France viennent présenter leurs projets à des investisseurs. Ils viennent bien entendu chercher un financement mais également l'expertise et le réseau de ces professionnels. Ainsi, Cédric et Guillaume présentent leur concept de point relais de colis lourds chez les agriculteurs. Jacques, de son côté, a créé un objet unique : une boule extinctrice pour lutter contre les incendies domestiques.

CANAL+

- 09.45 Ça peut vous arriver
- 11.30 Ça peut vous arriver chez vous
- 12.40 Météo
- 12.45 Le 12.45
- 13.40 Un jour, un doc
- 17.25 La roue de la fortune
- 18.35 La meilleure boulangerie de France
- 19.40 Météo
- 19.45 Le 19.45
- 20.35 Scènes de ménages



21.09 Aime-moi si tu peux

Après s'être produit à Roland-Garros, et une tournée de deux ans dans les Zéniths de l'Hexagone, Fary étreint son spectacle "Aime-moi si tu peux" à Montréal, au Canada, sur la scène de la salle polyvalente Place Bell devant 6 000 personnes. Dans ce one man show, l'humoriste utilise toute sa faconde pour décliner tous les petits travers du couple. Depuis les premiers moments romantiques jusqu'à la monotone du quotidien, il analyse à mots choisis l'évolution dans le mariage et le concubinage.

PLANÈTE +

- 09.21 L'étonnante histoire de Mme Tussaud et de ses théâtres de cire
- 10.52 Faîtes entrer l'accusé
- 12.40 Colisée, une histoire monumentale
- 16.07 Un opéra pour un empire
- 17.43 Les dernières heures de Pompéi
- 19.23 American Pickers, la brocante made in USA
- 20.55 Le mystère des Princes de la Tour
- 22.24 La guerre des trônes, la véritable histoire de l'Europe

TFX

- 10.45 Gossip Girl
- 12.15 Clap !
- 12.50 Incroyables mariages gitans
- 16.25 Quatre mariages pour une lune de miel
- 20.05 Plus belle la vie, encore plus belle
- 21.05 Incroyables mariages gitans

W9

- 11.40 Le hit W9
- 12.45 Météo
- 12.50 NCIS : L'hebdo de la musique
- 14.00 W9 Hits
- 14.05 Les secrets du paranormal
- 18.00 Une saison au zoo
- 21.10 Constance : Partouze sentimentale

DÉTENTE

Le Quotidien d'Oran
Mercredi 05 février 2025 15

HOROSCOPE

Bélier 21-03 au 20-04

Votre créativité se renouvelera grâce à de nouveaux contacts. N'hésitez pas à provoquer des rencontres.

Taureau 21-04 au 21-05

La journée sera extrêmement favorable à un redémarrage affectif. Vous pourrez vous tourner avec confiance vers l'avenir.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Vous devrez évacuer votre nervosité ou vos angoisses pour pouvoir vous sentir bien dans votre peau et ce ne sera pas facile.

Cancer 22-06 au 22-07

Vous prendrez un peu de recul. Cela vous permettra de préparer vos démarches, vos rendez-vous.

Lion 23-07 au 23-08

Faites un effort pour rester positif même si tout ne se passe pas comme vous l'avez prévu.

Vierge 24-08 au 23-09

C'est peut-être le moment de ralentir votre rythme de vie et de prendre le temps de souffler.

Balance 24-09 au 23-10

Surtout, quoi que vous fassiez, ne vous croyez pas infallible. Vous auriez de mauvaises surprises.

Scorpion 24-10 au 22-11

Vous allez sans doute multiplier les contacts et vous aurez raison. Ils peuvent aboutir à une collaboration intéressante. Un projet à l'étranger se profile.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Aujourd'hui, vous pourrez suivre vos intuitions sans peur de vous tromper. Détendez-vous !

Capricorne 22-12 au 20-01

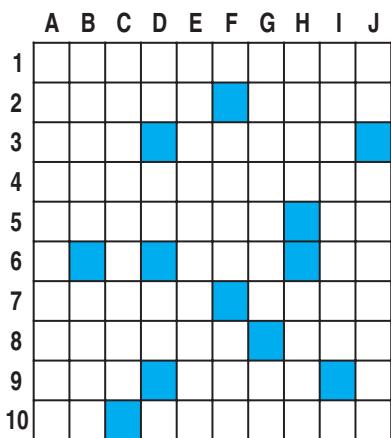
Célibataire, vous aurez l'occasion de charmer la personne qui vous plaît ! En couple, la complicité sera au rendez-vous.

Verseau 21-01 au 18-02

Vous pourrez laisser libre-cours à votre créativité et vous n'aurez pas de mal à vous adapter aux changements qui se préparent.

Poissons 19-02 au 20-03

Votre travail vous demandera une bonne dose de concentration. Malheureusement, vous avez mille choses en tête et vous pourriez commettre quelques petites erreurs.

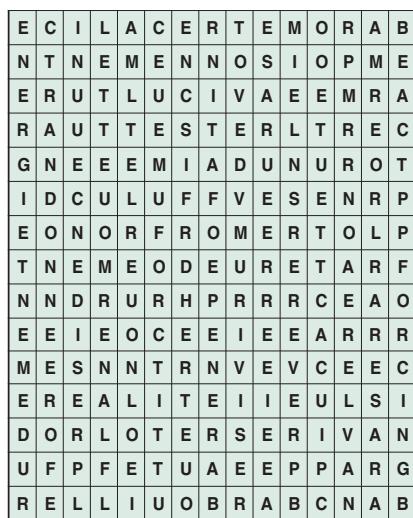


Horizontalement:

- Tient lieu d'observation.
- Bref, c'est correct. L'aurore s'allume...elle fuit.
- Tirée de source locale. Fait voir.
- Rosacées.
- Réunion sportive. Eclat de rire.
- Maréchal des logis. Note en un sens.
- Fille de famille. Dessert.
- Employer les forces. Ultime.
- La Toile brouillée. Lancée du bâtiment.
- Préposition. Espèce d'arbre.

Verticalement:

- Embelle.
- Brun-clair. Anion et cation, les frères ennemis.
- Aussi dit, aussi fait.
- Fait parler de lui. Deux à quatre. Vendre par lettres.
- Produits de somme.
- Plaça un œil à partir du pied. C'est pas celles que Essai aimait.
- Avec lui, la glace est toujours rompue. Note.
- Flopée. Lieu de délices.
- Des foies, elle donne les foies...
- Conjonction. Interdite.



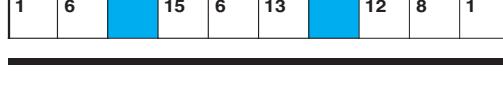
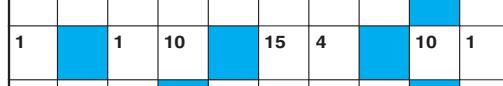
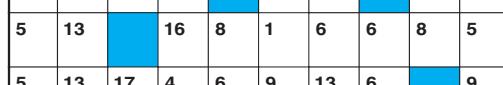
AERER – ARENE – ARMEE – AVICULTURE – BANC – BARBOUILLER – BAROMETRE – CALICE – CONTER – DAIM – DORLOTER – DRONE – EMPOISONNEMENT – ENERGIE – FARCE – FETU – FIEL – FLANER – FLEUR – FOIRER – FORCING – FOUR – FRANCHEMENT – GRAPPE – MOUETTE – NAVIRE – NOUER – ODEUR – OVULE – PLACE – PILER – PREAVIS – PRESIDENCE – RANDONNEE – RASER – REALITE – RUDEMENT – RUE – RUSE – TESTER – TREVE – TROT – TUTEUR – VISER.

Les 5 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

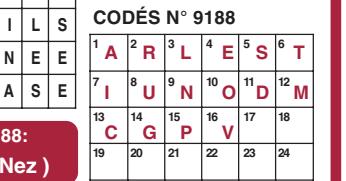
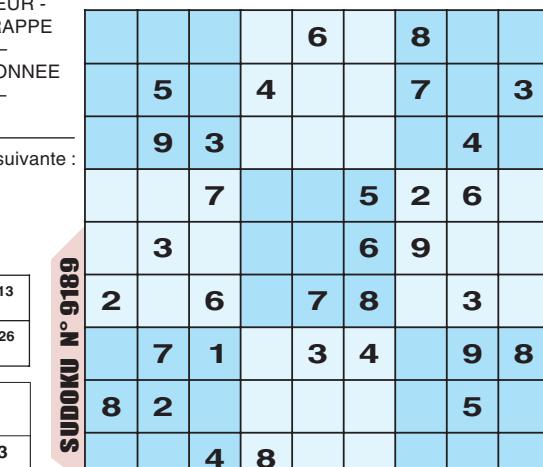
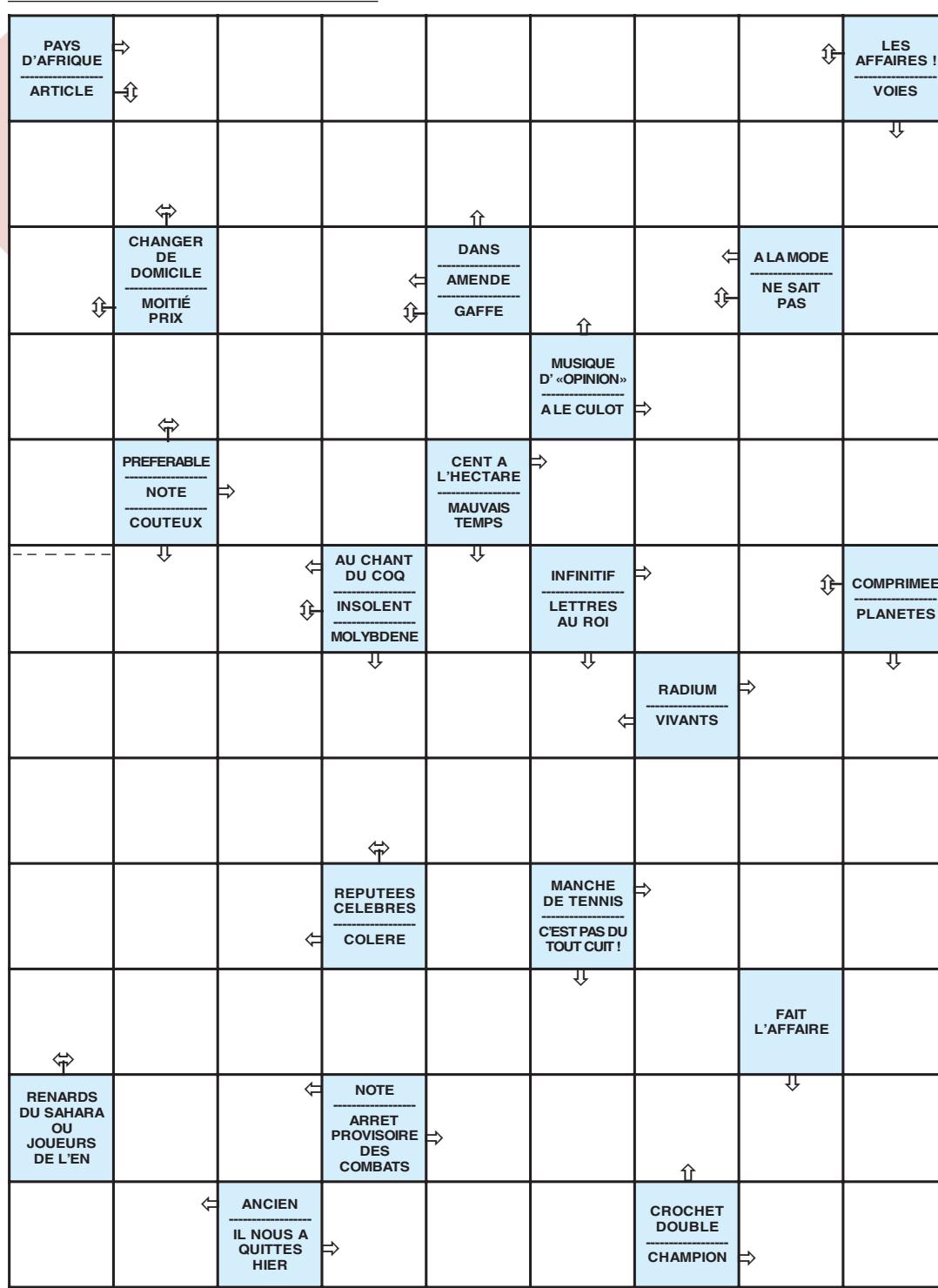
- Mon 1er est un oiseau qui jase.

- Mon 2e, c'est la saison passée.

Mon tout c'est l'attachement fervent à Dieu, la religion.



Jeux proposés par Chérifa Benghani



FOUILLES N° 9188:
SONNER (Sot - Nez)



10 ERREURS



Le ministre français de la Justice justifie les prisons bunker



Le ministre français de la Justice, Gérald Darmanin, a justifié lundi à Rome la création de prisons de haute sécurité réservées aux plus dangereux narcotrafiquants incarcérés, en prenant en exemple le modèle italien antimafia. M. Darmanin a visité dans la matinée le Centre pénitentiaire romain de Rebibbia, où une cinquantaine de détenus appartenant au crime organisé sont soumis à un régime d'isolement et de surveillance particulièrement draconien.

M. Darmanin a annoncé début janvier son intention de rassembler les «cent plus gros narcotrafiquants» incarcérés dans «une prison de haute sécurité». Cet établissement sera «réalité» fin juillet, et deux autres d'ici deux ans, pour détenir «plus de 600» narcotrafiquants «particulièrement dangereux», a-t-il par la suite précisé. Il souhaite priver ces détenus de moyens de contacter l'extérieur sans contrôle et de poursuivre leurs activités de narcotrafic depuis leur cellule.

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

France : proposition de loi visant à restreindre l'accès des produits agricoles importés du Maroc



Une proposition de loi visant à restreindre l'accès des produits agricoles importés notamment du Maroc, jugés non-conformes aux normes de l'Hexagone, sera bientôt discutée à l'Assemblée française sur fond de discorde concernant les accords commerciaux entre le Maroc et l'Union européenne (UE), selon des médias locaux.

L'auteur du texte s'est

plaint de «l'injustice» que subiraient les agriculteurs français face aux produits importés ne respectant pas les normes françaises. Allusion faite à la loi EGALIM qui interdit la vente de produits agricoles ou de denrées alimentaires qui ne sont pas autorisés à la production ou à la vente en France».

«Cependant, cette interdiction ne concerne que la ven-

te, et non l'importation», rappelle le député au préambule de la proposition de loi. Ce dernier veut appliquer la loi EGALIM sur les produits importés, en l'occurrence ceux en provenance du Maroc jugés non-conformes aux normes de l'Hexagone. Ce qui pourrait, selon le député, compenser 10 milliards d'euros de manque à gagner pour les agriculteurs français.

Groenland : le Danemark aux abois



La Première ministre danoise Mette Frederiksen devait rencontrer mardi son homologue britannique Keir Starmer à Londres, au moment où elle cherche du soutien en Europe face aux convoitises de Donald Trump sur le Groenland.

La réunion à Londres doit se concentrer sur la «sécurité en Europe», indique un communiqué des services de Mme Frederiksen qui s'est rendue la semaine dernière à Paris et Berlin pour obtenir l'appui des dirigeants français et allemand. Ni le Groenland, territoire danois autonome, ni les Etats-Unis ne sont cités dans le communiqué mais Mme Frederiksen déclare : «nous avons besoin d'une Europe plus forte qui contribue davantage à l'OTAN et qui soit plus autonome».

Donald Trump a indiqué à plusieurs reprises qu'il souhaitait que l'île arctique - qui revêt une importance stratégique et contiendrait d'importantes réserves inexploitées de minéraux et de pétrole - soit rattachée aux Etats-Unis.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

APRÈS DE VILLEPIN ET SÉGOLÈNE ROYALE, MONTEBOURG

Après Dominique De Villepin, Ségolène Royal, figures incontestables dans la scène politique française, c'est au tour d'Arnaud Montebourg, personnalité non moins connue et ex-ministre et ancien membre de ce qu'il y avait d'honorables du Parti socialiste laissé par Jean Jaurès qui vient rejoindre la sagesse et la vision adulte du chef de l'Etat algérien. L'actuel président de l'association France-Algérie, créée par la militante anticolonialiste Germaine Tillion, s'étend dans un communiqué sur les relations algéro-françaises dangereusement mises à mal par l'ignominie des nostalgiques extrémistes de l'Algérie française.

L'ancien ministre de l'Economie français s'éloigne des vicissitudes conjoncturelles et souligne que «devant les défis à relever, l'Algérie comme la

avec la France et elle est tenante dans ses relations avec tous les Etats.

Aussi le président algérien avait toutes les raisons objectives pour affirmer que la balle est dans le camp des autorités françaises. L'histoire a toujours démontré qu'avec la France, l'Algérie a été victime et un large terrain de servitudes, parmi lesquelles les plus dramatiques. Cinq millions de martyrs depuis 1830 et d'autres millions d'Algériens pour la reconstruction de la France et des milliers d'autres morts le fusil à la main pour la libérer du nazisme.

Dès lors Montebourg a été dans la réalité et le réalisme en affirmant que la réalité humaine qui ne peut être ignorée, doit être au cœur de nos échanges bilatéraux. N'en déplaise à la droite et à l'extrême droite française.

Grèce: 6.000 personnes quittent Santorin, nouveaux séismes



Près de 6.000 personnes ont quitté Santorin en 48 heures en raison des nombreux séismes qui continuent de secouer l'île touristique grecque ainsi que sa voisine Amorgos et qui inquiètent la population, selon les autorités grecques. Quelque 4.640 passagers ont embarqué à bord des quatre ferries qui ont quitté cette île volcanique mondialement connue depuis dimanche, selon un décompte fourni mardi à l'AFP par une garde-côte grecque. La compagnie aérienne grecque Aegean Airlines a indiqué de son côté qu'elle avait transporté 1.294 passagers lundi de Santorin vers Athènes, assurant au total 9 vols dont 5 exceptionnels. Deux ferries doivent quitter Santorin dans la journée pour rejoindre Le Pirée, le grand port proche d'Athènes. Aegean Airlines de son côté prévoit mardi huit vols d'une capacité totale de plus de 1.400 sièges» et précise dans un communiqué que des places étaient encore disponibles.

Soudan: deux attaques contre deux grandes villes font au moins 65 morts



Le Soudan, où les hostilités ne connaissent aucun répit après bientôt deux ans d'une guerre dévastatrice, a connu lundi une journée sanglante avec deux attaques dans le sud et l'ouest du pays ayant fait 65 morts et 133 blessés, selon des sources hospitalières. Dans ce contexte, le secrétaire général de l'ONU s'est inquiété d'informations faisant état d'exécutions sommaires de civils dans le nord de Khartoum qui seraient l'œuvre de forces alliées à l'armée nationale, en guerre contre les paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR) depuis avril 2023. Dans le sud du pays, des rebelles appartenant à la faction du Mouvement populaire de libération du Soudan-Nord (SPLM-N) dirigée par Abdelaziz al-Hilu ont tiré des obus sur Kadugli, la capitale du Kordofan-Sud tenue par l'armée soudanaise.

Le mouvement rebelle, implanté dans les Etats du Kordofan-Sud et du Nil Bleu, affronte tant l'armée nationale que les paramilitaires des FSR, depuis le début de la guerre. Les violences ont fait également des victimes dans l'ouest du pays.